ABDELKADER BENSALAH MIS DANS L'EMBARRAS

Deux projets de loi anticonstitutionnels devant le Sénat !

PAGE 5

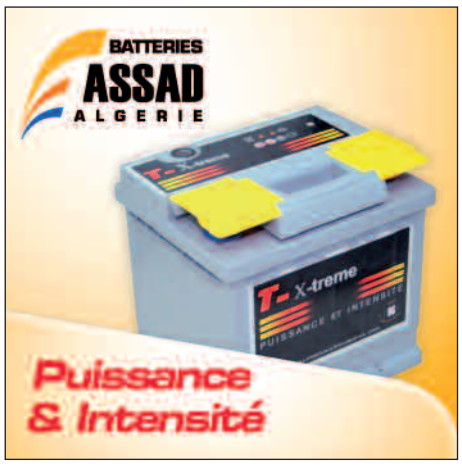

Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

SLC
Smart Link Communication
Fournisseur d'accès Internet haut débit
Intégrateur de systèmes et de réseaux
The smart choice...
Where service matters
www.slc.dz
24/1 Chemin AEK Gadouche, Hydra, Alger, Algérie 16405
Tél : +213 (0) 21 69 49 54/58
Fax : +213 (0) 21 48 26 09

GHANNOUCHI À ALGER

Une visite incongrue !

PAGE 5

MIZRANA

Trois militaires blessés

Selon une source sécuritaire, une patrouille de l'ANP en opération, dimanche en début de soirée, dans le maquis de Mizrana, au nord de Tizi-Ouzou, a été surprise par l'explosion d'une bombe alors qu'elle progressait dans ce qui est considéré comme une base arrière des groupes terroristes écumant notamment la Kabylie maritime. Trois militaires ont été blessés par la déflagration de l'engin artisanal dissimulé sous terre et dont la détonation a été entendue jusque dans les villages alentour.

A. M.

PRODUCTION INDUSTRIELLE AU 1er SEMESTRE 2011

CES CHIFFRES QUI FONT PEUR

- Le secteur des hydrocarbures a enregistré une baisse de 2,7%.
- Dans les secteurs de la sidérurgie, métallurgie, mécanique, électrique et électronique, la baisse est de 2,5%.
- Le secteur du textile a chuté de 18%, le cuir et chaussures dégringole de 10% et le bois et papier de 6,8%.

PAGE 3

PERISCOOP
Soirperiscoop@yahoo.fr
Mardi 22 novembre 2011 - Page 2

Maître-assistant, le tri

C'est à partir du 28 novembre et jusqu'au 30 du même mois que le ministère de l'Enseignement supérieur va réunir en séances publiques les lauréats du concours d'accès au grade de maître-assistant hospitalo-universitaire pour le choix des affectations aux postes.

Un amendement à revoir

L'article 4 de l'avant-projet de loi sur les partis vient de subir une modification qui n'a pas du tout plu au gouvernement. Cet article, qui interdit expressément aux éléments de l'ex-FIS et aux repentis toute activité politique, a été «assoupli» par la commission juridique de l'APN. Ould Kablia aurait été chargé par Ouyahia de s'opposer à cet amendement et de faire voter ledit article tel qu'adopté par le Conseil des ministres.

La colère d'Ouyahia

Lors de la dernière réunion du gouvernement mercredi dernier, Ahmed Ouyahia n'a pas manqué d'exprimer toute sa colère à l'endroit de ses ministres. «Tout ce qu'on se dit entre nous, on le lit le lendemain sur les journaux. Ce n'est pas sérieux !» Les membres du gouvernement ont compris cela comme un véritable rappel à l'ordre.

Attention aux sabots ?

Assistera-t-on bientôt à un retour en force du sabot ?

C'est ce que laisse penser le récent appel d'offres lancé par la DGSN pour l'acquisition de pas moins de 300 «pinces d'immobilisation des véhicules légers». Gare au stationnement interdit !

Un jour, un sondage

Pensez-vous que les récents événements en Egypte constituent réellement l'acte II de la révolution démocratique dans ce pays ?

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Sans opinion

Résultats du dernier sondage

Pensez-vous que le problème des liquidités au niveau d'Algérie Poste va perdurer ?

OUI : 83,98 %
NON : 12,16 %
S. Opinion : 3,86 %

Déposez votre réponse sur le site du *Soir d'Algérie*
www.lesoirdalgerie.com

PRODUCTION INDUSTRIELLE AU 1er SEMESTRE 2011

Ces chiffres qui font peur

La production industrielle du secteur public national a enregistré une légère hausse de 0,6 % au premier semestre 2011 par rapport à l'année 2010 où elle a enregistré une baisse moyenne de 2,5 %. Ce résultat positif, selon l'Office national des statistiques (ONS), est dû exclusivement aux performances enregistrées dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie agroalimentaire.

Photo : DR

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – A part ces deux filières qui ont enregistrées respectivement une hausse de 6,9 % et 26,5%, tous les autres secteurs voient leur production chuter selon le bilan de l'ONS. C'est le cas pour le secteur des hydrocarbures dont la production a baissé de 2,7 % durant les deux premiers trimestres de l'année en cours.

Quant aux industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques, la baisse est de 2,5 %. Les matériaux de construction ont enregistré une baisse de 12,1 % au deuxième trimestre. Le secteur du textile a chuté de moins de 18 %, le cuir et les chaussures dégringolent de 10,0 % et le bois et papier de moins de 6,8 %. Par ailleurs, les comptes produits jusque-là annuellement par l'ONS passeront aux comptes trimestriels à partir de l'année prochaine, a déclaré, hier, M. Berrah, DG de l'ONS, en marge de la célébration de la Journée africaine de la statistique, placée cette année sous le thème : «Tenir les comptes pour améliorer la situation actuelle de l'Afrique et pour un avenir plus brillant.»

L'autre défi de l'Office, selon son responsable, est d'arriver à produire une comptabilité nationale selon les normes des Nations unies.

«Nous devons, comme l'ensemble des pays, nous préparer à adhérer au système des Nations unies en matière de comptabilité nationale qui été arrêté en 2008 et dont l'application au niveau international va démarrer à partir de 2014 jusqu'à 2020», a déclaré le DG. L'Algérie sera-t-elle prête pour ce rendez-vous ?

Pas forcément en 2014, a-t-il dit, mais l'Algérie arrivera forcement à adhérer à ce système pendant la période tracée par les Nations unies. Pour ce faire, souligne M. Berrah, il faut qu'il y ait renforcement de la coordination inter-institutionnelle entre les différents membres du système national de la formation politique.

S. A.

CONCESSION DES TERRES AGRICOLES

«80% des dossiers traités»

Quatre-vingt pour cent des dossiers relatifs aux concessions des terres agricoles ont été traités par l'Office national des terres agricoles. C'est ce qu'a affirmé le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, hier, sur les ondes de la Radio Chaîne III.

Rym Nasri – Alger (Le Soir) – «L'opération relative à l'attribution des concessions des terres agricoles évolue bien. 80% des dossiers ont été traités par l'Office national des terres agricoles. Il reste encore trois mois pour les retardataires car nous devrons être dans les délais de 36 mois pour la délivrance des différents actes», a précisé Sid Ahmed Ferroukhi, SG du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Soulignant qu'une partie des exploitants ne se sont pas encore présentés pour convertir les droits de jouissance en droit de concession, il affirme que les nombreux dispositifs législatifs en vigueur sont relativement clairs. «Il y a le choix de la concession pour le domaine privé de l'Etat et la propriété privée elle-même, gérée par la loi sur l'APFA (Accession à la propriété foncière agricole). Il existe également une circulaire pour assainir cette situation afin de pouvoir délivrer les actes de propriété à ceux qui ont mis en valeur leurs terres dans les différentes wilayas, notamment steppiques et sahariennes», dira-t-il. Ces «éléments», explique-t-il encore, interviennent dans le but de conforter la relation entre le foncier, le propriétaire et l'exploitant pour convertir leur droit de jouissance en droit de concession.

L'invité de la rédaction assure que le rôle du ministère consiste en l'accompagnement des intéressés dans cette conversion des droits. «C'est pour que ceux qui détiennent le droit de concession de 40 ans reconductible puissent se mettre en situation d'investissement et de développement de l'exploitation agricole».

Cette opération a permis d'avoir des chiffres «plus précis» ainsi qu'une base de données «réelle» sur ceux qui exploitent les 2 500 000 ha du domaine privé de l'Etat.

S'agissant de l'encouragement des dispositifs Ansej et Cnac dans le secteur à travers, notamment, la création d'unités d'élevage et d'unités de services, l'intervenant a indiqué qu'aujourd'hui, près de 10 000 jeunes ont pu profiter de ce dispositif. «C'est une évolution intéressante car le nombre a doublé en une année», dira-t-il. Il ajoutera que 50 000 jeunes ont été également intégrés dans les différents dispositifs économiques de l'agriculture ainsi que les diplômés de l'agriculture et des forêts. «Ils sont au total 40 000 à être intégrés dans ces différentes structures et 8 000 jeunes diplômés intégrés dans les structures administratives du ministère.»

R. N.

TEMMAR EXPLICITE LA VOCATION DE SON MINISTÈRE

La planification, l'évaluation et la cohérence des politiques publiques

La planification, le suivi sont de retour. Le ministre de la Prospective et des Statistiques en fait les maîtres-mots de l'action de son département, mis en place depuis une année, notamment en matière de territorialisation, spatialisation et au niveau sectoriel.

Photo : Samir Sid

Explicitant hier aux médias l'action de son département, Hamid Temmar a voulu en fait démontrer l'importance de son rôle. Soit en tant que pivot de l'évaluation mais aussi de garant de la cohérence et la coordination des différentes politiques publiques, une cohérence dont il reconnaît qu'elle fait défaut, et en soumettant des rapports aux instances exécutives et en élaborant des notes de conjoncture. De même qu'il s'agit d'observer la situation internationale et notamment les incertitudes économiques en Europe. A ce propos, Hamid Temmar rassure sur la capacité de résistance de notre économie, «relativement saine» quoique mondialisée selon lui, à charge cependant que les prix du pétrole ne baissent pas du niveau de 90 dollars le baril. Sinon, les problèmes risquent d'être graves, avertit-il, dans la mesure où il faudra supporter un important déficit des finances nationales, un déficit actuellement bien géré et garanti par l'épargne nationale. Comme il s'agit d'observer la situation nationale, en suivant et en analysant les évolutions démographiques, sociétales, environnementales et économiques, en développant la modélisation économétrique et l'instrumentation d'analyse, en développant le système statistique national au-delà des errements en matière de comptabilité nationale, déficit de communication et capacités insuffisantes. Ainsi, l'on entend poursuivre le recensement économique général, au demeurant bien avancé, sous la supervision du secrétaire d'Etat délégué à la statistique, Sid-Ali Boukrami, et l'Office national des statistiques (ONS), assumer la mission d'élaborer un budget économique de la nation, comme de se projeter sur le moyen terme, à l'horizon 2020, avec une assistance sud-coréenne et dans un objectif de professionnalisation et de développement des process.

C. B.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE FAWZI REBAÏNE

«Nous sommes plus proches du royaume de Bokassa que de la république»

Le président de AHD 54 s'est demandé, hier, «si la nomination de M. Zerguine à la tête de Sonatrach n'est pas la conséquence d'un clivage qui oppose des centres d'intérêt». Il a dit aussi que la situation politique du pays est «dramatique». Les deux questions ont été soulevées hier lors d'une conférence de presse animée par M. Fawzi Rebaïne au siège de son parti.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Lors de sa rencontre, hier, avec les journalistes, le président de AHD 54 est revenu sur les résolutions qui ont sanctionné le quatrième congrès de son parti tenu les 18 et 19 du mois en cours. M. Fawzi Rebaïne a réitéré, à cette occasion, les principales revendications de son parti, à savoir «la consécration de la démocratie, des libertés et celle de l'alternance au pourvoir».

Photo : Samir Sid.

Le conférencier a plaidé également pour «de véritables réformes avec la participation de toutes les forces politiques, la séparation des pouvoirs institutionnels, la décentralisation économique et sociale et l'assainissement de l'environnement politique, associatif et médiatique».

En abordant les questions politiques de l'heure, le conférencier a notamment commenté le changement opéré à la tête de la compagnie Sonatrach, tout en se demandant «si ce changement n'obéit pas à des clivages claniques, et en portant à la connaissance des journalistes présents que le neveu de l'ex-ministre de l'Energie, M. Chakib Khelil, était affecté à la filière de Sonatrach basée en Suisse et dirigée par le nouveau patron de la compagnie». Pour lui, «il est urgent que la transparence soit instaurée dans la gestion de l'entreprise Sonatrach». Par ailleurs, les sujets traités par la presse nationale, tels que «le recours à la main d'œuvre étrangère, ou encore le scandale de l'autoroute Est-Ouest» ont été également au centre de l'intervention du premier responsable de AHD 54.

Toutefois, la chose politique a occupé l'essentiel de l'intervention de M. Rebaïne qui a qualifié la situation politique du pays de «dramatique». C'est dans cette optique qu'il a dit «que les douze années qui viennent de passer étaient beaucoup plus proches du royaume de Bokassa que de la république». «Il n'y a pas de démocratie avec un suffixe et un préfixe. Il y a une démocratie tout court», a-t-il conclu.

A. B.

GHOUL ET ZERHOUNI SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

Priorité aux entreprises nationales

La préférence nationale aura été l'une des idées phares développées hier aussi bien par Amar Ghoul que par Yazid Zerhouni. Ils ont tous deux plaidé pour une augmentation des capacités de réalisation nationales pour ne recourir au partenariat étranger qu'en cas d'exception.

Nawal Imès- Alger (Le Soir) - En donnant le coup d'envoi de la neuvième édition du Salon international des travaux publics, le ministre du secteur a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités de l'outil national de réalisation. Amar Ghoul considère que le partenariat doit rester «exceptionnel» pour un marché porteur qui intéresse de plus en plus d'entreprises. Ces dernières sont appelées à investir dans des créneaux novateurs et à faire du transfert de technologie. Pas question pour Ghoul de se contenter d'un partenariat qui ne serait profitable qu'aux entreprises étrangères. Il exhorte, en parallèle, les entreprises nationales à s'investir davantage dans aussi bien les études, la réalisation et le suivi.

Elles doivent, dit-il, ouvrir leurs portes aux compétences nationales et aux ingénieurs issus des universités algériennes. Amar Ghoul, interrogé au sujet des études qui sont souvent refaites en cours de réalisation, a considéré cela comme une procédure de plus en plus ordinaire, expliquant que très souvent la réalité du terrain contraint les entreprises à réviser leur copie.

Une révision qui a un coût mais qui, dit-il, n'est supportée que par l'entreprise qui réalise. Une vision que partage Yazid Zerhouni qui accompagnait Ghoul dans son déplacement. Il a plaidé pour un partenariat profitable aux deux parties. Le vice-Premier ministre considère en effet que si le marché algérien est attractif et dynamique, il ne doit pas être profitable qu'aux seules entreprises étrangères. Le transfert de savoir est, dit-il, une condition sine qua non. Un message adressé aux participants à la neuvième édition du Salon international des travaux publics. Une édition placée sous le thème «Les travaux publics, édifions ensemble les voies de l'Algérie» et qui regroupe 315 entreprises dont 131 étrangères. L'Allemagne, la France, l'Italie, la Turquie, la Chine, l'Inde, l'Espagne, le Danemark, le Maroc, le Japon, le Royaume-Uni, la Tunisie, l'Autriche, l'Irlande et l'Indonésie y sont présents pour démontrer leur savoir-faire dans un secteur dont les perspectives attirent plus d'une entreprise.

A l'horizon 2014, ce sont pas moins de 3 200 projets qui sont inscrits. Le secteur prévoit la réalisation de 2 636 kilomètres de routes sans compter l'autoroute Est-Ouest, les 65 projets maritimes et les 30 programmes aéroportuaires.

N. I.

Photo : Samir Sid.

LE MAGISTRAT ABDALLAH HABOUL OBTIENT GAIN DE CAUSE

La plainte contre l'ex-inspecteur général du ministère de la Justice relancée

La chambre d'accusation près la cour d'Alger a décidé, hier, de relancer la plainte pour «offense et insulte» introduite par le magistrat Abdallah Haboul contre Ali Badaoui, l'ex-inspecteur général du ministère de la Justice.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Le doyen des juges d'instruction du tribunal de Bir Mourad Raïs devra rouvrir l'affaire Haboul - Badaoui après s'être déclaré «incompétent» sous prétexte de «non-paiement du plaignant». La décision a été prise, hier, par la chambre d'accusation près la cour d'Alger après avoir examiné le dossier durant plusieurs heures. Une victoire pour le magistrat Abdallah Haboul et ses avocats, Abdelhamid Rehioui et Mohamed Ras El Aïn, l'ex-secrétaire général du Syndicat national des magistrats. Dimanche, lors des plaidoiries, les deux avocats s'étaient attelés à démontrer la situation de blocage induite par le refus du doyen des juges d'instruction de Bir Mourad Raïs de fixer le montant de la caution. Une situation, ont-ils précisé, «contraire aux dispositions des articles 73 et 75 du code pénal».

Dans son arrêt, la chambre d'accusation de la cour d'Alger a exigé du magistrat instructeur de fixer le montant de la caution et d'ouvrir une information judiciaire. Dans le cadre de cette procédure, il devra convoquer et entendre le plaignant, le mis en cause ainsi que tous les membres de la commission de discipline du Conseil supérieur de la magistrature présents en 2005 lorsque Ali Badaoui a qualifié Abdallah Haboul de «magistrat indigne». Ancien membre de la section syndicale SNM dans la wilaya de Constantine, Abdallah Haboul avait été muté en 2004 en qualité de procureur de la République dans la wilaya d'El-Bordj.

Après quelques mois d'exercice, il a fait l'objet d'une suspension pour retard à une audience et absence à deux cours d'informatique. Il sera ensuite déféré devant la commission de discipline du Conseil supérieur de la magistrature où il a été pris à partie par l'ex-inspecteur général du ministère de la Justice. Notons que suite à cette affaire, le magistrat avait introduit deux plaintes administratives auprès de la tutelle. Des procédures qui sont restées sans suite. Il décide alors de saisir la justice, mais la première plainte pour offense et insulte déposée devant le tribunal de Bir Mourad Raïs disparaît mystérieusement. La seconde procédure, introduite en 2008, sera finalement «ralentie» par le doyen des juges d'instruction qui a refusé de fixer la caution à payer par le plaignant. Rappelons que Ali Badaoui a été relevé de ses fonctions en mars 2011 suite à un vaste mouvement de protestation organisé par des magistrats.

T. H.

ABDELKADER BENSALAH MIS DANS L'EMBARRAS

Deux projets de loi anticonstitutionnels devant le Sénat !

Le Conseil de la nation est appelé à examiner deux des nouvelles lois sur les réformes politiques, successivement celle portant sur les cas d'incompatibilité des mandats parlementaires et celle traitant des quotas des femmes dans les assemblées élues. Une simple formalité ? Pas cette fois-ci. Et pour cause.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) -L'une et l'autre s'avèrent anticonstitutionnelles ! Une source très bien informée nous révèle, en effet, que le gouvernement tente de rattraper le coup avant que cela ne soit trop tard. «Abdelkader Bensalah est vraiment dans une position peu enviable, lui qui hérite d'un autre cadeau empoisonné que lui a légué Abdelaziz Ziari», nous confie notre source. Il s'agit de l'avant-projet de loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues.

«Complètement modifié au niveau de l'Assemblée, le texte voté par les députés n'a plus rien à voir avec celui présenté par le gouvernement. Sur pression de Abdelaziz Belkhadem, la commission juridique a trituré le texte sans pour autant procéder aux simulations d'usage en pareilles circonstances.

A savoir examiner l'applicabilité des dispositions modifiées. Or, la commission juridique revoie le taux de la représentativité féminine, initialement fixé à 30% par le gouvernement sans tenir compte des mécanismes de la mise en application en réel, ni de la Constitution.» S'agissant de la première tare, l'applicabilité impossible de ces dispositions, l'on cite par exemple le cas d'une législative et des quotas réservés aux femmes sur les listes électorales pour la communauté algérienne à l'étranger. Le nombre total des sièges de la communauté est de huit, dont quatre rien que pour la communauté établie en France.

Pour le reste des circonscriptions (reste de l'Europe, Amérique du Nord et Asie, Maghreb arabe et le reste du monde arabe), il est prévu un siège chacune. «Comment dès lors faire appliquer la parité pour un seul siège comme prévu par la commission juridique de l'APN ?» ironise notre source.

Au niveau national, la même commission juridique prévoit des taux respectifs de 40% pour Alger, de 35% pour Oran, Sétif et Tizi Ouzou, 30% pour trente wilayas et 20 % pour quatorze autres wilayas. Pour ces quatorze dernières wilayas, le cas relève également de l'insolite. Pour la simple raison qu'il s'agit des wilayas dont le nombre de sièges à se disputer est de quatre et moins. Or, 20% de 4, c'est 0.8 ! «C'est mathématiquement juste, mais humainement irréalisable ! Nos députés sont dans l'irréel.

Et c'est inadmissible lorsqu'on sait que le président de l'APN a, à sa disposition, une armée de conseillers», fera remarquer notre source. Des conseillers qui auraient également pu aisément lever l'autre entorse, constitutionnelle celle-là, faite en procédant à la répartition des quotas à des taux différents entre les wilayas.

«De quel droit accorde-t-on aux femmes d'Alger 40% et celles du Sud par exemple 20% seulement ?» Une répartition en tout cas qui tombe en parfaite violation de l'article 29 de la Constitution algérienne qui stipule ce qui suit : «Les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale.» C'est dire que, même si le Sénat adopte la loi telle que modifiée par l'APN, elle sera invalidée par le Conseil constitutionnel ! «Des tractations sont en cours d'ailleurs pour que les membres du Conseil de la nation puissent, comme ils en émettent le vœu, procéder à un vote article par article. Cela passe par une réunion des membres des bureaux des deux chambres du Parlement», nous confie encore notre source.

Photo : Samir Sid

Les cas d'incompatibilité ? C'est tranché depuis 1989 !

L'Assemblée populaire nationale et le gouvernement se partagent par ailleurs la responsabilité d'avoir fait adopter un autre texte de loi en violation de la Constitution : la loi sur les cas d'incompatibilité des mandats parlementaires.

Telle qu'approuvée par les députés jusque-là, cette loi dispense deux catégories professionnelles, les professeurs d'université et les professeurs de médecine de la contrainte de ne pas cumuler exercice du mandat et celui de leur profession.

C'était exactement ce que prévoyait l'article 8 de la loi 89-14 portant statut du député adopté en été 1989, déjà. Mais qui sera invalidé par le Conseil constitutionnel par arrêté n° 2-83 du 30 août 1989, faisant référence aux dispositions du même article 29 de la Constitution cité plus haut !

Le même projet de loi est présenté aujourd'hui, mardi, au niveau du Sénat par le ministre de la Justice, Tayeb Belaïz. Sans la moindre chance de voir le jour, un jour...

K. A.

SIDI BEL-ABBÈS

11 terroristes condamnés à la perpétuité par contumace

Dans la journée de lundi dernier, la cour criminelle de Sidi Bel-Abbès, siégeant en cette session, a condamné à la perpétuité onze terroristes actuellement en fuite sur les treize accusés dont deux, les nommés Halfaoui Lahcen, «émir», et Khelifati Mohamed ont été abattus par les forces de sécurité au début de cette année et contre lesquels les poursuites judiciaires ont été arrêtées pour cause de décès.

Selon la lecture de l'arrêt de renvoi, dans la journée du 16 novembre 2010, veille de l'Aïd El-Adha, les 13 accusés ont, dans la localité de Teghalimet, daïra de Telagh (SBA), investi la tente des nomades installés dans la région durant la nuit, à la recherche de B. Tayeb, absent ce jour-là, pour l'assassiner.

Ne le trouvant pas sur les lieux, les terroristes ont ligoté sa famille avant de lui faire subir des violences physiques. Ils sont repartis avec des portables, un véhicule léger, un camion, des équipements et 58 têtes de mouton. Un membre de cette famille, qui s'était terré dans une autre tente à la vue des terroristes, a rendu l'âme 24 heures après suite à ces atrocités. Il s'agit de B. Z.

Lors du procès, la famille a relaté les faits sans pourtant arriver à identifier formellement les agresseurs. Malgré cela, le groupe de terroristes, se composant d'Abdou Cheikh, Ghalem Elatoui, Nacer Houari, Guendouz Abdelhak, Touhami Abderrahmane, Heddi Amar, Mebarki Khlifa, Berras Abdelkrim, El Yazid Mohamed, Arab Hadj et Yebous Benamar, a été condamné à la perpétuité pour avoir sévi dans la région et perpétré plusieurs actes terroristes dont celui contre les nomades.

A. M.

GHANNOUCHI À ALGER

Une visite incongrue !

«Nous voulons exporter un modèle qui préserve l'Islam de l'étiquette de terrorisme, de l'extrémisme et de fanatisme. Nous ne voulons pas d'un islam qui nie la démocratie et les beaux-arts.» Ce sont les propos que Ghannouchi a tenus aux côtés du chef de HMS.

Ghannouchi essaie-t-il de rallier les islamistes algériens à la ligne politique de son mouvement et de donner à Ennahda une profondeur stratégique qui renforcerait sa position en Tunisie ? HMS, qui voit en ce printemps arabe une expression de la volonté divine, se laissera-t-il convaincre à désacraliser son action politique ?

La visite et les déclarations de Ghannouchi n'auraient pas été particulièrement problématiques si elles étaient inscrites dans les limites des relations entre partis.

Certainement que le nouveau positionnement politique du visiteur tunisien ne lui a pas fait perdre toute proximité avec la nébuleuse islamiste même si, aujourd'hui, il pourrait plus être apparenté FLN que HMS.

Mais elle devient absolument problématique par les débordements qu'elle a par rapport à ce cadre partisan. Dans les échanges entre partis chacun est libre de vanter son expérience à qui veut bien l'écouter. Mais sorti de ce cadre, pour se retrouver sur une quasi-visite officielle, cette visite est plus que problématique ; et tourne à la provocation. Bien que ce ne soit pas d'aujourd'hui que le protocole n'est plus ce qu'il devrait être dans ce pays, il faut tout de même s'offusquer de ce qu'un chef de parti soit accueilli par le second personnage de l'Etat, et que sa visite prétende à «des concertations pour l'intérêt des deux pays et de la région».

Que je sache, Ghannouchi n'a nulle qualité, en son pays, qui justifierait un tel accueil de la part des autorités algériennes.

D'autant plus que ce traitement contraste à l'extrême avec la tiédeur et la distance qui ont marqué l'appréciation que ces mêmes autorités ont eue, il y a quelques mois, après la «révolte du jasmin». Sauf à considérer que l'objet de toute cette sollicitude est de se faire pardonner, ou de déjuger, une expulsion décidée au lendemain de l'arrêt du processus électoral, rien ne justifie un accueil qui frise l'ingérence dans la transition tunisienne.

Ghannouchi peut-il être fondé à se présenter comme «le guide» du peuple tunisien ?

Il y a d'abord lieu de souligner que la révolte du jasmin est le fait du peuple tunisien. Les différentes formations qui l'enfourchent aujourd'hui ne peuvent en réclamer ni la paternité, ni l'encadrement. Ce sont ces formations qui se trouvent redevables à la population.

A défaut d'avoir été à l'initiative de la chute du pouvoir de Ben Ali, il est attendu d'elles aujourd'hui de prolonger cette révolte et de lui ouvrir des perspectives révolutionnaires.

De se hisser à la hauteur des aspirations portées par le déferlement populaire du printemps 2011.

Y aurait-il un modèle «Ennahda», consommé et attesté dans la vie ?

Si tout le monde s'entend pour dire que l'évolution de la ligne politique du mouvement Ennahda (issu du MTI) est un acquis positif, il faut néanmoins relever et expliquer le fait qu'il n'en résulte pas une volonté unanime d'aller vers une évolution similaire au niveau de l'Etat.

Ennahda exhibe son renoncement à l'islamisme, mais n'en est pas moins le premier mouvement à s'accrocher à l'instrumentalisation de l'islam par l'Etat.

Une situation anachronique où ce mouvement traverse d'une rive à l'autre, mais plante la Tunisie et la force à rester au milieu du gué !

Sa mue l'amène à la conviction que l'acte de vote est un acte politique qui n'a rien à avoir avec le sacré, et dans le même temps, il refuse de concevoir que l'acte de gestion, ou l'acte de légiférer soient eux aussi découplés du sacré.

En soi, cela constitue un double langage, et doit susciter la plus grande vigilance. La désacralisation de son action politique propre ne devrait-elle pas l'amener à adhérer à la désacralisation du politique en général ?

On le voit donc, aussi bien sur le plan de l'exemplarité de la révolte du jasmin, que sur celui de la démarche politique qui la prolonge, El Ghannouchi n'a rien à exporter, ni en direction de l'Algérie, ni d'un autre pays.

Pour la révolte du jasmin, il n'en a pas la paternité, elle est le fait d'un peuple excédé.

Pour la démarche politique actuelle, les partis «victorieux» à la Constituante versent franchement dans les ententes et les négoces d'appareils plus qu'ils ne brillent dans la conception et la conduite d'un débat sociétal, objet et fondement du recours à la Constituante.

Mohand Bakir

BOUIRA

Rassemblement des jeunes du pré-emploi devant le siège de la Wilaya

Hier, et pour la troisième semaine consécutive, des dizaines de jeunes recrutés dans le cadre des contrats d'insertion des jeunes diplômés initiés par l'Etat depuis plusieurs années se sont rassemblés devant le siège de la wilaya pour essayer de voir le wali et lui remettre une plateforme de revendications.

Selon les jeunes rencontrés sur place, bien que leurs revendications relèvent du ministère, leur espoir était de voir le wali, premier responsable exécutif de la wilaya, les accueillir et se saisir de ce problème qui affecte des milliers de jeunes diplômés qui vivent dans une illusion : des postes d'emploi temporaires et sans aucun avenir. Aussi, c'est riches de cette amère expérience, suscitée par ces programmes d'insertion des jeunes diplômés que le pouvoir avait créés, à savoir une désillusion totale après trois ans de travail pour se retrouver de nouveau au chômage, que ces jeunes réclamaient depuis plusieurs semaines leur intégration dans leurs postes de travail. Ce lundi, ils étaient des dizaines à Bouira, mais d'autres jeunes vivant la même situation, se mobilisent également à travers les autres wilayas du pays pour rappeler à l'Etat l'arrêt de ce jeu d'illusions en procédant d'abord à la régularisation de tous les jeunes diplômés recrutés dans le cadre de ce dispositif et en arrêtant les recrutements sur concours, la comptabilisation des années de travail, dans le cadre des contrats du pré-emploi, dans les pensions de retraite et dans l'ancienneté et l'expérience professionnelle et, enfin, l'arrêt de la politique d'emploi dans le cadre des contrats d'insertion des diplômés et l'attribution d'une allocation chômage pour les diplômés en chômage jusqu'à leur recrutement dans des postes permanents. Pendant toute la matinée, les jeunes qui ont formé une ronde en s'asseyant à même le sol devant le perron de la wilaya ont reçu les visites du vice-président de l'APW, Ahmed Boutata du RCD, ainsi qu'un autre élu du FFS, Saoudi Youcef. Cependant, le véritable concerné, le wali réclamé à gorges déployées par les protestataires, ne s'est pas manifesté.

Photo : DR

Les jeunes recrutés dans le cadre du pré-emploi demandent leur intégration

Y. Y.

UNIVERSITÉ 20-AOÛT-55 DE SKIKDA

L'UNJA parraine le mouvement de contestation des étudiants

La contestation gagne du terrain à l'Université du 20-Août-55. L'exclusion des étudiants des listes de master est à l'origine de ce mouvement.

Plusieurs centaines d'étudiants ont tenu, dans la matinée d'hier, un sit-in devant le siège du rectorat après avoir effectué une marche à partir de la bibliothèque centrale.

Selon l'UNJA, qui a récupéré le mouvement de protestation avec le consentement des étudiants, ils sont plusieurs centaines à contester la restriction du nombre d'inscrits en master à 1020, dont 26 pour le département de génie civil, premier à s'être élevé contre cette mesure. La protestation a été précédée par un préavis adressé par l'organisation estudiantine aux instances compétentes. Dans leur communiqué dont nous détenons une copie, il est mis en garde contre la décision d'exclure les licenciés en droit des listes de master et de ne pas permettre aussi aux retardateurs de la faculté d'Azzaba d'y figurer.

Pour le recteur, joint par téléphone, «s'inscrire au master exige une sélection, base de tout classement pédagogique et de l'ouverture de postes suffisants pour tout le monde. Le nombre, jugé par les étudiants d'insuffisant, est fixé selon la disponibilité des professeurs et des maîtres de conférences, les seuls rangs à même de dispenser les cours. D'autre part, nous avons opté pour l'inscription de 20 postulants au sein des universités de Batna, Mila, Tébessa et Khenchela, 5 places pour chacune d'elles dans les départements de génie civil. Ce qui portera le nombre à 100 étudiants, en comptant les 80 acceptés par l'Université du 20-Août-55.

Le hic, c'est que lorsque les étudiants ont dit oui, c'était trop tard, les universités précitées ont refusé pour cause de coïncidence avec la période des examens».

Photo : Samir Sid

Zaid Zoheir

PUBLICITÉ

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Hammoum, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 21/11/2011, de

Hammoum Hadda

née Neni Vve Hammoum Amar

mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

L'enterrement aura lieu ce jour 22/11/2011 au cimetière de Garidi après la prière du Dohr. La levée du corps se fera le même jour au domicile mortuaire sis au 87, Haï El-Khir, Baba Hacène, ancienne route de Douéra.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

PENSÉE

Le 11/11/1999

Il y a 12 ans que nous a quittés notre cher époux, père et grand-père

Boukhtouche Mohand-Saïd Nath Chérif

Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

R126859/B1

CONDOLÉANCES

Suite au décès de son ami et collègue

Douhi Houari

M. Brahim Chaïb-Chérif présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et prie Dieu de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

AVIS

«Par décision n°204 du 24 octobre 2011, du ministre de l'Energie et des Mines, une autorisation a été accordée à M. Bouafia Mohamed, conformément aux dispositions du décret exécutif 97-436 du 17 novembre 1997, portant réglementation du stockage et de la distribution des produits pétroliers, pour la création d'un point de vente de carburants, sis à la commune de Bordj Okhriss, wilaya de Bouira.»

R000387/B15

BABÈS À ANNABA

Le CNES ne veut pas de «recommandations anodines»

Annaba a accueilli, hier, les assises régionales de consultations sur le développement local. Organisées par le Conseil national économique et social (Cnes), ces assises ont concerné huit wilayas de l'est du pays, à savoir Annaba, Constantine, Mila, Guelma, Skikda, Tarf, Tébessa et Souk-Ahras.

Photo : Samir Sid

Dans son allocution d'ouverture et comme pour bien préciser ce qu'il attend des participants, Mohamed-Seghir Babès, le président du Cnes a souligné : «Il n'est pas question de sortir de ces assises régionales avec des recommandations anodines. Nous voulons que vos propositions soient réalistes et concrètes en relation avec le quotidien des citoyens. Il faut casser les tabous. Il n'y a que le Coran qui est sacré. Vous avez toute latitude pour aborder l'ensemble des préoccupations.

Nous devons aller de la base vers le sommet pour organiser la bonne gouvernance pour arriver à un état planificateur stratégique coordonné entre lez différents acteurs du développement local.» Pour une approche appropriée de l'ensemble des problèmes, le Cnes a fait appel à la participation des acteurs directs du monde économique et social.

C'est notamment le cas des walis, directeurs d'exécutif, des élus (APN, APW, APC), des représentants des associations civiles, à l'exemple du patronnat, syndicats, et mouvement associatif des huit wilayas. Bien préparées, les interventions l'ont certainement été à l'écoute de la pertinence des questions abordées par les intervenants. L'initiative prise par les walis de réunir les membres de leurs exécutifs, les élus et autres animateurs du mouvement associatif a été très bénéfique. L'importance de cette manifestation est précisée par la mission attribuée aux participants désignés pour les travaux dans les quatre ateliers.

Présidés par un membre du Cnes aux côtés de deux walis, ces ateliers ont pour mission de débattre de la nouvelle dynamique du développement local. De la pleine réhabilitation des services publics. De l'émergence d'un nouveau paradigme de la gouvernance.

De la nouvelle hiérarchie des besoins et des priorités du développement local prenant davantage appui sur le génie des terroirs et visant un meilleur ciblage des attentes catégorielles.

Y participent aussi à ces assises des universitaires, chercheurs, experts, chefs d'entreprise, notabilités, avec pour objectif d'élaborer une plate-forme de recommandations appelée à servir de base pour des réformes à élaborer lors des assises nationales d'Alger, prévues pour la fin du mois de décembre 2011. On était loin des pratiques d'antan où les intervenants étaient interrompus d'autorité par un modérateur, n'admettant aucune réplique. Le président du Cnes l'a voulu ainsi : «Vous avez toute latitude de vous exprimer sans que nul ne puisse vous interrompre.

Je vous demande simplement d'être concrets dans votre approche avec des propositions de solutions aux problèmes posés». Concrets, les intervenants l'ont été en soulevant divers aspects étroitement en relation avec le quotidien des populations et le développement local.

Les disparités régionales, la mauvaise gouvernance locale, la mauvaise volonté affichée par les élus et leur incompétence dans la prise en charge des aspects socioéconomiques ont été longuement abordées.

Les recommandations attendues dans la soirée d'hier devraient être riches en propositions de solutions pour mieux appréhender la question du développement local et de là, la prise en charge efficiente des préoccupations citoyennes.

A. Bouacha

CLÔTURE DU SÉMINAIRE DE LA POLICE JUDICIAIRE

Un seul credo : la sécurité du citoyen

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a présidé hier, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, la cérémonie de clôture d'un séminaire dédié à l'évaluation des activités de la police judiciaire. L'occasion a été offerte au ministre de renouveler ses recommandations aux responsables des services de la police judiciaire de faire face à toutes les formes de criminalité qui attentent à la sécurité du citoyen.

S'il a reconnu les efforts déployés dans ce sens, il n'a cependant pas raté l'opportunité pour les exhorter à poursuivre sur la voie de cet engagement pour le bien-être du citoyen. Pour sa part, le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, a souligné que les services de police ne ménagent aucun effort pour traduire du mieux possible les orientations de la tutelle qui, a-t-il dit, constituent une feuille de route. Au premier jour du séminaire, le DGSN a eu à écouter les interventions des cadres de la police judiciaire autour des stratégies autour desquelles évoluent les actions de lutte contre la criminalité dans toutes ses formes, à savoir la cybercriminalité, le crime transnational, le commerce illégal des pièces du patrimoine archéologique. Le DGSN a insisté pour dire que la sécurité du citoyen relève de la responsabilité des compétences habilitées au travail de service public. Il a exhorté l'ensemble des cadres de la police à travailler pour que le citoyen se sente en sécurité, en luttant efficacement contre le vol et les agressions.

R. N.

CONFLITS DANS LES PAYS ARABES

«L'action humanitaire est soumise à autorisation», selon le CICR

Les membres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont fait le point hier sur l'action humanitaire «à la lumière du printemps arabe». Pour les professionnels de l'action humanitaire, les événements des derniers mois, notamment en Libye, ont exigé une adaptation rapide des actions sur le terrain.

Photo : DR.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Intervenant hier, les représentants du CICR Algérie ont expliqué que les événements ayant ponctué le «printemps arabe» ont nécessité aussi un redéploiement des budgets alloués aux actions sur le terrain.

Pour M. Frederic Fournier, chef de la délégation CICR Algérie, les budgets ont «carrément explosé», notamment suite à l'afflux des réfugiés fuyant la Libye vers la Tunisie.

Cette situation particulière a créé un problème de budget et aussi de manque de moyens humains. Pour l'intervenant, cette situation entre dans le cadre de l'imprévisibilité des événements lors de conflits. Il a précisé aussi que 70 % des budgets du CICR sont destinés aux pays musulmans. Concernant la situation actuelle dans les pays arabes qui ont connu des révolutions, le plus difficile est un retour à la normale.

«C'est un dilemme pour la communauté humanitaire quand les actions dans l'urgence se terminent et que commencent les actions de reconstruction», a déclaré l'intervenant. Il a rappelé, à cet effet, que la Croix-Rouge internationale a le droit d'intervenir quand il s'agit de conflits internationaux et pas dans le cas de troubles internes.

Dans ce dernier cas, une autorisation préalable est demandée. «Le CICR était parmi les seuls organismes à activer en Libye. Sur le terrain, c'est difficile actuellement bien que le CNT ne voit pas d'inconvénient à ce qu'on active.

Nous pouvons aussi demander à visiter Seif el Islam Kadhafi», a par ailleurs déclaré l'intervenant, répondant à la question d'un journaliste lors du débat organisé en marge de la rencontre.

S'agissant de leurs actions en Algérie, les représentants du CICR ont rappelé que l'installation officielle d'un siège du CICR en Algérie n'a été autorisée qu'en 2002. Ceci alors que les actions sur le terrain ont été interrompues à partir des années 1991-1992 en raison de l'exigence du respect des modalités», expliquent les membres du CICR.

«Le désaccord s'est fait sentir avec les autorités après trois visites sur le terrain, et on a suspendu nos actions durant sept années, parce qu'on n'avait pas l'autorisation de travailler», a déclaré le responsable de la délégation du CICR à Alger.

Il a signalé qu'actuellement, le CICR active en Algérie comme il le fait dans d'autres pays, notamment pour ce qui est de la visite des prisons. La seule différence, c'est qu'en Algérie une escorte est imposée, ce qui rend les visites sur site annoncées d'avance.

«Le droit de visite» accordé au CICR concerne aussi uniquement les prisons dépendant du ministère de la Justice et les gardes à vue de la police et de la Gendarmerie nationale, «visites d'où sont exclues les prisons militaires», a souligné l'intervenant.

F.-Z. B.

BOUZEGUÈNE

La poseuse de bombes retourne au village natal après 20 ans

Mme Idjeri Yamina, alias Antoinette Simone, activiste au sein de la Fédération du FLN en France, vivant à Alger depuis quelques années, fait un retour triomphal au village de ses ancêtres 20 ans après l'avoir quitté. Elle y a été accueillie par la population d'Aït Sidi Amar comme l'héroïne qu'elle est.

Elle a entamé sa visite par un recueillement sur la tombe du colonel Mohand Oulhadj qu'elle assimile à un monument de la Révolution.

Elle s'est ensuite rendue dans la maison paternelle avec une pointe d'émotion notamment après avoir discuté avec sa famille restée au bled. De père algérien et de mère italienne, Idjeri Yamina s'est imprégné très jeune des idées nationalistes véhiculées par le FLN. Ce qui l'avait conduite à interrompre ses études pour aller à la rencontre des militants dans la région de Marseille qui lui ont confié maintes missions, dont la remise de courriers confidentiels aux différents responsables du FLN, l'inspection et le repérage des lieux. La plus importante mission qu'il lui a été confiée est la pose d'une bombe à la préfecture de police de Marseille (France).

L'explosion de la bombe de par son impact et cela sans faire trop de dégâts avait pour but de faire avancer la cause algérienne auprès de l'opinion publique internationale Preuve en est que le lendemain de l'explosion, la presse s'est emparée de l'événement. S'en est suivie une vague d'arrestations qui a touché quatre militants de l'organisation entre autres, l'ancien ministre Meziane Cherif et un dénommé Daksi.

Elle sera par la suite chargée d'une mission visant le renforcement de l'organisation qui sera avortée suite à une dénonciation suivie d'arrestations, d'interrogatoires et de tortures.

Défendue par Me Vergès, elle est libérée sous conditions au bout d'une année de détention. A l'aide de faux papiers marocains, elle quitte Paris et traverse la frontière franco-suisse où elle est récupérée par une famille pour reprendre ses études de sage-femme avant de rejoindre l'Allemagne.

En 1962, elle rentre en Algérie où elle a exercé son métier dans différentes infrastructures de santé. Son nationalisme invétéré l'a poussée à faire volontairement l'impasse sur son droit à la pension de moudjahida.

S. Hammoum

SKIKDA/CP1K

Vers le dénouement ou le durcissement ?

La situation au sein du CP1K, dans la zone pétrochimique de Skikda, semble prendre des proportions plus apaisantes.

En effet, dans un communiqué dont nous détenons une copie, les travailleurs dont deux grévistes hospitalisés ont rejoint la tente servant d'abri aux grévistes de la faim, mettent en relief le changement dans le comportement du directeur du complexe, illustré par la mise à leur disposition de toutes les conditions nécessaires et susceptibles d'atténuer la pression que subissent particulièrement les grévistes.

Parmi elles, le suivi médical assuré, cette fois-ci, toute la journée. Outre cela, les signataires relèvent le déplacement régulier du divisionnaire (l'ex-P-dg) pour s'enquérir de leur état de santé.

Les derniers rebondissements au sein du CP1K ont incité une délégation de Sonatrach Aval à faire un déplacement sur place.

Selon des sources concordantes, la délégation a compati aux conditions lamentables dans lesquelles «survivent» les grévistes.

Il n'en demeure pas moins que malgré cet apaisement, les grévistes maintiennent leur grève jusqu'à la satisfaction effective de leurs revendications. Ils réprouvent également l'attitude du ministre de l'Energie et des Mines, qui a effectué deux visites à Oran, alors qu'aucune n'a été faite à Skikda, au complexe des matières plastiques précisément, où une dizaine de grévistes sont en danger de mort.

Il n'est pas à écarter qu'un durcissement dans la grève est attendu dans les jours à venir, car si les relations se sont détendues avec les responsables locaux de la division pétrochimie (ex-Enip), celles avec les hauts responsables de Sonatrach se détériorent de jour en jour du fait de la passivité avec laquelle ces derniers se comportent vis-à-vis du cas CP1K.

Zaïd Zoheir

BLESSÉE PAR BALLE LORS DES ÉMEUTES DE JANVIER DERNIER À BLIDA

La victime a comparu en tant que témoin

Le jeune homme de 20 ans, grièvement blessé par balle lors des émeutes de janvier dernier et dont nous avions rapporté l'information dans nos éditions du 9 et 17 du même mois, vient de comparaître en tant que témoin dans cette affaire.

Son avocate, dans une requête adressée au procureur général près la cour de Blida, avait demandé, suite au renvoi du dossier n° 3 195 de la victime et daté du 4 avril 2011, que son client soit indemnisé.

Cette indemnisation, est-il écrit dans la requête, lui permettra de poursuivre l'auteur des tirs de feu d'autant que la victime souffre aujourd'hui d'un handicap moteur qui lui a valu une invalidité de 100%.

Pour rappel, la victime M. Mouloud, qui se trouvait avec les émeutiers de la cité de Khazrouna, à Blida, a reçu une balle provenant d'un PA, selon les résultats de l'étude balistique de la police scientifique de Châteauneuf d'Alger. La balle qui lui a touché le cœur, perforé les intestins et un rein lui a causé une défaillance neurologique ainsi qu'un handicap moteur.

Le médecin légiste lui a délivré, le jour de son hospitalisation, un certificat médical de constatation destiné à la justice, avec un arrêt de travail de 45 jours.

M. B.

BOUMERDÈS

Grève ouverte dans le secteur de la santé

A l'appel de la section UGTA de l'EHP (Etablissement hospitalier public) qui comprend l'hôpital de Thénia et l'Unité médicochirurgicale UMC (urgences) de la ville de Boumerdès, le personnel, tous corps confondus, est entré, depuis hier, en grève.

Selon les représentants syndicaux que nous avons contactés, le taux de suivi de cet arrêt de travail est de 80%. Cependant, le service minimum est assuré et les cas d'urgences sont pris en charge. C'est ce que nous avons vu au niveau de l'UMC. Les grévistes réclament l'application des décisions prises par le gouvernement suite aux accords convenus avec les représentants des travailleurs et le paiement de diverses indemnités et autres droits arrachés à la suite de négociations avec la tutelle. «Depuis des mois, l'administration nous mène en bateau jusqu'à nous faire oublier nos droits», affirment à l'unisson les protestataires.

Photo : DR

Leurs représentants qui avaient déposé le préavis de grève dans un délai prescrit par la loi affirment qu'ils sont prêts à appeler à la reprise du travail dès que des garanties leurs seront données, «dans ce cas, la grève est partie pour huit jours.

Nous ne demandons que l'application de la réglementation et des engagements officiels», assurent-ils.

Nous avons, en vain, tenté d'avoir l'avis de l'administration sur cette grève. La secrétaire du directeur de l'EHP nous a affirmé, au téléphone, que ce dernier était en tournée alors que l'adjointe de ce responsable n'avait pas jugé utile de prendre notre appel.

Abachi L.

Le réseau ferroviaire paralysé

Les trains électriques assurant la liaison entre la capitale et l'est de l'Algérois ne sont pas arrivés, hier durant toute la journée, jusqu'au terminus, c'est-à-dire à la gare de Thénia (wilaya de Boumerdès).

Les stations des villes de Boumerdès, Tidjelabine et Thénia ont été zappées. C'est la gare de Corso qui est devenue momentanément le terminus de ce trajet d'une cinquantaine de kilomètres.

En effet, selon les déclarations du chef de gare de Corso que nous avions contacté, un câble de transport d'électricité de haute tension qui traverse la voie ferrée entre cette ville et celle de Boumerdès est tombé sur la caténaire, coupant l'alimentation en courant des réseaux des trains. Les trains diesel ont circulé normalement, selon le chef de gare de Corso.

A. L.

À L'OCCASION DU 20 NOVEMBRE, JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT

Redevenir enfant... pour continuer à rêver

Pour célébrer la Journée mondiale des droits de l'enfant, non célébrée cette année chez nous, rien de mieux qu'une revivifiante et nostalgique déconnexion, un salutaire rattrapage, une re-naissance dans la magique planète de tous les possibles : je vous propose de redevenir enfants… tout simplement !

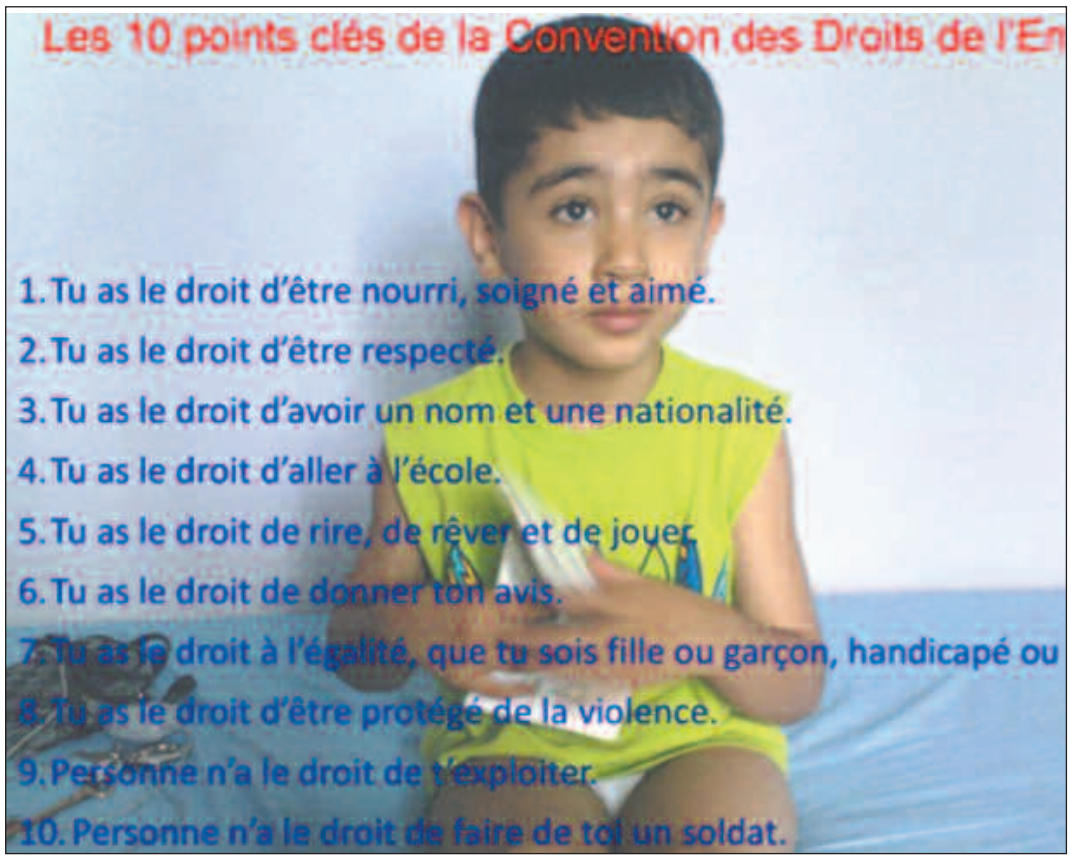

Photo : D. R.

C'est le 20 novembre 1989, il y a de cela 21 ans, presque jour pour jour, que fut adoptée la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle a été signée et ratifiée par 191 pays, à l'exception de deux d'entre eux : la Somalie et les Etats-Unis. Vous aurez peut-être compris pourquoi ! Dans le premier pays, les enfants, avec zéro droit, habitent leurs faims multiples entre les taudis de leurs éternelles poches de misère et d'insondables sentiers de guerres, ne conduisant nulle part ailleurs qu'à l'enfer sur terre. Dans le second, empire des Bush père et fils et depuis peu d'Obama, de l'épouse Clinton et du Saint Esprit de l'Amérique offensée un certain 11 septembre, malgré tout patrie de l'indétrônable Walt Disney, les enfants sont virtuellement proclamés rois, sans jamais avoir pourtant la moindre chance de trôner ou même de régner un jour, hors des territoires magnifiés des bandes dessinées ou robotisés de leurs jeux vidéos. Les premiers défendent avec leurs faméliques et stériles silhouettes décharnées et leurs vraies armes les fausses causes de leurs chefs de guerre. Les seconds, obèses de goinfreries planétaires, sont les otages de dirigeants pervers, insatiables pyromanes, qui continuent d'attiser les vents de tous les enfers du monde, en soutien à des causes… proclamées «démocratiques» et perdues d'avance.

Des brasiers dont sont extraites les intarissables «bûches» du douillet coin de feu de la nouvelle «baraque» d'Obama, appelée Maison Blanche, du temps où l'Amérique et le Klu Klux Klan broyaient du noir.

Avec la bourrasque printanière actuelle qui souffle depuis le début de l'année à partir de l'une des légendaires cornes de l'Afrique, jadis appelée Ifrikya, et qui emporte de ses tumultes de rue, de proche en proche toutes les faces ridées des gérontocrates de notre planète-village, tout un chacun mesure combien est dérisoire et usurpée cette fausse quiétude et vraie arrogance des tuteurs d'un monde, à l'unipolarité anachronique, décalée et… de plus en plus criminelle.

Même l'espoir né un jour de l'élection du premier Noir à la tête de la puissante Amérique au leadership de plus en plus envahi de cheveux blancs se dissipe. Son père est pourtant né au Kenya, pays voisin de la Somalie. Sa sveltesse paraissait être celle d'un Américain pas comme les autres, au «bas…mot», celle d'un Somalien ou d'un Ethiopien nourri à sa faim. Pour une fois, nous pensions que le rêve était permis ou allait de plus en plus l'être ! Quatre ans plus tard et à la veille d'une réélection perdue d'avance, quel gâchis ! Du Golfe arabique à l'Atlantique, que de cadavres !

De la mer Rouge à l'océan Indien, que de menaces sur le sort et le destin des enfants, de nos enfants ! Dans une société où l'individualisme féroce et la raison d'Etat du plus fort sèment tous les jours désolation et mort, les enfants, premières victimes des jeux malsains de leurs ainés, continuent pourtant de nous administrer chaque jour qui se lève une prodigieuse leçon d'optimisme et de vie.

Pour les adultes que nous sommes, cultiver jalousement en nous l'état permanent de cette enfance demeure en définitive le plus efficace des antidotes, le meilleur viatique contre les désordres et les dégâts directs et collatéraux de l'accélération générale de l'histoire… du temps qui passe sans nous. Enfant, on croit en tout et à tout. Quand on joue, on ressuscite aussi vite que l'on meurt. Barbouillés de sons, d'images et de rires, nos ébats recouvrent tous les bruissements du monde, tous les bruits de bottes. Il suffit de passer près d'une cour d'école algérienne à l'heure de la récréation pour s'en convaincre. Des clameurs à faire pâlir d'envie les bruyants essaims d'étourneaux de nos hivers de plus en plus précoces, en quête d'hypothétiques hospitalités nocturnes dans ce qui reste de jardins dans nos villes, à l'heure du soleil déclinant…

Etre adulte, dit-on, c'est... souvent ne plus rêver! C'est regarder les enfants jouer au ballon, dans ces mêmes jardins, le jour venu, sans éprouver l'envie irrépressible d'entrer dans la joyeuse mêlée. Les enfants de chez nous et d'ailleurs rêvent tous, très sérieusement, de devenir des Zidane au pied magique, au coup de boule réparateur de l'honneur égratigné de la tribu, même ancienne, des petits-grands Messi aux déboulés semant la panique dans les défenses adverses, alors que l'adulte d'ailleurs et surtout d'ici est souvent hors sujet, hors époque… hors champ, comme on dit aujourd'hui et souvent même hors des sentiers de l'honneur !…

L'enfance, c'est un duvet de lumière contre tous les coups de soleil du trou d'ozone, aujourd'hui encore seulement incommodant, demain trou béant aux dégâts décapants. C'est surtout un fil à plomb dressé à la verticale des nouveaux et anciens escarpements de la vie, avec filet protecteur. Finalement, on n'a qu'un chez soi permanent : son enfance, dernier retranchement et refuge secret de l'illusion poétique du monde. Enfant vous l'habitez, adulte, elle vous rattrape, pour vous habiter à vie ! Etre un adulte bien dans sa peau, je crois que c'est aujourd'hui ne jamais oublier que l'on a été un enfant, même mal «léché» par sa mère ou peu gâté par le Père Noël annoncé dans un mois et tardivement arrivé de sa lointaine Laponie, via TPS ou Hotbird. Alors ! chantons l'enfance convoquée, l'espace d'une célébration virtuelle mondiale pompeusement annoncée par les Nations unies et vite oubliée par celles désunies trop occupées par les jeux enfantins de nations classées adultes, jouissant d'un droit de veto pour couvrir leurs reniements multiples devant l'Histoire.

Bonne fête à celles et ceux d'entre vous, adultes, qui saisiront cette occasion pour s'habiller de peaux et d'âmes candides et gouailleuses d'enfants, pour amortir un tant soit peu le stress quotidien des embouteillages sans queue ni tête de nos villes et négocier les pièges meurtriers de nos routes.

Bonne fête et bonne chance à tous les enfants de la planète bleue, ceux en tous cas qui réussiront à franchir par effraction, le temps d'une journée ravie à leurs vigilantes sentinelles, nos dérisoires frontières adultes, pour négocier un seul et unique droit, le plus cher d'entre tous : vivre moins tourmentés que les enfants de toutes les Libye, Syrie, Somalie, Harlem, Soweto, Ghaza et autres Congos du monde…

Kasmi M'hand

SIDI-BEL-ABBÈS

Un sexagénaire tué pour des chiots à Ouled-Ali

Dans la soirée de samedi dernier, un paisible citoyen répondant aux initiales A. S. B., 61 ans, a été tué dans la localité de Ouled-Ali dans la daïra de Aïn-El-Berd (Sidi-Bel-Abbès) pour une banale histoire de chiots. La victime revenait de la prière d'*el icha* lorsqu'elle a été abordée par un jeune qui lui reprochait de lui avoir volé des chiots. La situation a vite fait de déraper puisque le présumé agresseur lui assena des coups à l'abdomen avec un objet tranchant qui lui a fait sortir ses entrailles devant les passants. La victime a rendu l'âme avant même l'arrivée des secours. La gendarmerie, qui a été alertée, a finalement arrêté le présumé agresseur qui aurait reconnu son geste. Présenté devant le procureur de la République de Sfisef, il a été écroué.

A. M.

SÉTIF

Un dealer sous les verrous

Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif ont réussi, vendredi dernier, à la cité Yahiaoui de Sétif, à mettre fin aux agissements d'un important dealer, le nommé F. D., 24 ans. Il était en possession d'une importante quantité de kif traité sous forme de 12 plaquettes de cinq feuilles chacune, et dont le poids était d'environ 6,5 kg. L'opération a été déclenchée quand les policiers ont eu vent qu'une transaction devait avoir lieu à la cité précitée, au moment du déroulement de la rencontre de football ayant opposé l'équipe locale à celle de Batna. Un important dispositif a été donc mis en place pour arrêter l'individu en flagrant délit et d'éviter sa fuite à travers les ruelles de cette cité populaire et populeuse.

Un plan qui a réussi et permis l'arrestation du dealer, un repris de justice, en possession de quantité de drogue dissimulée dans un sac à dos. Le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur, dimanche dernier, pour détention et commercialisation de stupéfiants, en attendant sa comparution devant le tribunal pour répondre de ses actes.

Imed Sellam

MOSTAGANEM

2 trafiquants de drogue arrêtés

Les éléments de la section de recherches et d'investigation de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont arrêté au cours de ce début de semaine, au quartier Mont Plaisir, deux dealers d'une même famille, un père de 56 ans et son fils de 27 ans.

Ces derniers ont pour spécialité la commercialisation de kif et de psychotropes, et ont la particularité d'assurer même la livraison à domicile.

Les éléments de la police ont réussi à appréhender en flagrant délit de possession et de commercialisation d'une quantité de 70 g de kif traité et 1 035 comprimés de psychotropes qui étaient dissimulés sous le siège d'un véhicule de marque Renault 19. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

A. B.

PARENTS ET CRÈCHES :

Le diktat du marché

Sarah, deux ans et demi, fait ses premiers pas aujourd'hui dans une crèche. Sac à dos et tablier rose pour la circonstance, un petit coucou de la main, une larme aux yeux de la maman et la voilà qui entre dans un nouveau monde : la crèche ou la maternelle. Sarah ou plutôt ses parents ont de la chance, ils ont pu décrocher une place dans une crèche de bonne réputation. Cela n'a pas été chose aisée. Pour y parvenir, ils ont eu à connaître l'amère réalité de ce marché.

Photo : DR

Chaque début d'année, le problème des capacités d'accueil des crèches et maternelles ressurgit. Les couples se heurtent à cet obstacle et avec lui une succession de désagréments, notamment pour la maman. Cette dernière, qui veut concilier vie familiale et professionnelle en toute quiétude, n'y parvient pas aisément du fait du manque d'infrastructures. Devant une demande de plus en plus croissante, le marché des crèches dicte ses règles en termes de prix et de normes.

Coût d'une inscription à la crèche

Le prix d'une inscription à la crèche varie d'une structure à une autre. Dans une crèche municipale, il est situé entre 4 000 et 4 500 dinars par mois. Dans une crèche privée, ce tarif est des plus extensifs, entre 3 000 et 8 000 dinars par mois. «Mon premier réflexe a été de de me diriger directement vers une crèche privée. Je pensais que l'encadrement serait meilleur et que, surtout, les horaires seraient flexibles», raconte une jeune maman, cadre supérieur dans une entreprise privée. «Ma surprise fut grande lorsque j'ai su que pour 7 000 dinars par mois, mon enfant serait surveillé par un gardien à partir de 17 h 15. La directrice de cette crèche ne prend même pas la peine de payer des heures supplémentaires à ses éducatrices», ajoute-t-elle, choquée.

«Dans le secteur privé, les prix sont libres, certes, sauf qu'il y a des normes à respecter. Comment expliquer que vous payez 8 000 dinars par mois sans savoir comment votre enfant est pris en charge. Lorsque vous posez des questions : Que va-t-il manger. Aura-t-il droit à des sorties ? Combien sont-ils dans une classe ? Les réponses sont des plus évasives», relève pour sa part un papa. « Il y un abus flagrant de la situation des parents !», conclut-il. Ce sentiment est partagé par bon nombre de parents. En effet, l'investissement considérable et comptant des femmes au marché du travail n'est pas appuyé par les crèches dont l'expérience est loin de répondre aux normes en matière de capacités d'accueil ainsi que du personnel qualifié. Ces structures privées sont un mal nécessaire.

Les couples, qui ne disposent pas d'un budget financier conséquent, font appel au système D : laisser son enfant chez sa mère, belle-mère ou le confier à une nourrice du voisinage

Manque d'infrastructures

L'investissement public dans le secteur des tout-petits connaît une inadéquation avec la demande, laissant ainsi les portes ouvertes aux créneaux privés dont les capacités d'accueil demeurent également insuffisantes.

Sous le couvert de l'anonymat, une psychologue travaillant au ministère de l'Intérieur relève : «Nous avons conscience des manquements aux normes et aux règles d'usage. Nous assainissons la situation petit à petit.» Et d'ajouter : «Cela, d'une part. D'autre part, les parents ont une part de responsabilité dans la situation qui prévaut. Ils ne prennent pas le temps de se renseigner sur les obligations de cette structure d'accueil ou bien dénoncer les abus.»

Encadrement législatif de cette activité

Les garderies d'enfants et crèches sont encadrées par une loi que les opérateurs y exerçant omettent d'appliquer. Le décret exécutif n° 92-382 du 13 octobre 1992 portant organisation de l'accueil et la garde de la petite enfance est clair. Avant même la construction de la bâtisse, des règles sont à respecter. Dans la partie relative aux conditions de réalisation, d'ouverture et de fonctionnement dudit décret, il est stipulé dans son article 8 : «La réalisation d'un centre d'accueil et de garde de la petite enfance est subordonnée à la délivrance préalable d'un permis par le wali, sur la base d'un dossier comportant, en plus des pièces et documents requis pour une construction, les plans et la description détaillée du projet, l'implantation envisagée et les activités prévues. Le délai imparti pour se prononcer sur la demande de permis ne saurait excéder une période de trois mois qui court à compter de la date de dépôt du dossier au niveau de la wilaya. Passé ce délai, le permis est réputé acquis.» Et d'ajouter dans son article 9 : «L'autorisation d'ouverture et de fonctionnement pour les deux formes de garde est délivrée par le wali après constatation de la conformité des lieux, des locaux et installations présentant des garanties suffisantes de sécurité, d'hygiène et de salubrité morale aux normes et conditions fixées par un arrêté du ministre chargé des Affaires sociales. Un dossier technique, constitué notamment du titre légal d'occupation, du permis de construire, d'un plan de masse visé par un bureau d'études dûment agréé ou un architecte, de l'emplacement et la capacité d'accueil du centre d'accueil et de garde.» La capacité d'accueil et de garde d'un centre d'accueil est également fixée. Elle varie entre 40 et 200 places maximum.

Les obligations de la crèche

Les petits enfants ne doivent pas être placés sous la responsabilité de la nièce au chômage qui «surveille» des enfants pour dépanner. Dans son article 18, il est stipulé : «Le centre d'accueil et de garde est placé sous la responsabilité effective et permanente d'un médecin, psychologue, psycho-pédagogue, sage-femme, infirmier, enseignant, éducateur qualifié ou assistante sociale.» Et d'ajouter dans l'article suivant : « Le responsable d'un centre d'accueil et de garde ne peut diriger plus d'un établissement à la fois. Il est seul responsable de son établissement ainsi que des enfants qui lui sont confiés. Il doit en conséquence exercer son activité en s'assurant contre tous risques pour couvrir la responsabilité civile de son établissement et de son personnel». S'agissant de la transparence de la gestion de cet établissement, le centre d'accueil et de garde doit disposer d'un règlement intérieur porté à la connaissance des parents et qui, précise notamment, les conditions de prise en charge, les horaires de fonctionnement et le trousseau nécessaire à l'enfant. Le centre d'accueil et de garde ainsi que la nourrice à domicile sont tenus d'assurer des repas chauds aux enfants accueillis. Pour ce qui est des activités des enfants, il est mentionné dans l'article 27 : «Le centre d'accueil et de garde ainsi que le domicile de garde de la nourrice à domicile doivent être dotés de jeux et jouets éducatifs en nombre suffisant et adaptés aux besoins des enfants accueillis favorisant leur développement physique et leur épanouissement intellectuel, le mobilier étant suffisant et adapté à leur âge.»

S'agissant des tarifs pratiqués, il est stipulé dans l'article 33 qu'ils sont assurés sur la base d'une participation financière couvrant tout ou partie des frais d'accueil, de garde et d'entretien.

Il est aussi précisé dans l'article 34 : «Les modalités de mise en œuvre des dispositions de l'article 33 ci-dessus sont fixées par arrêté conjoint des ministres chargés des Affaires sociales et des Finances. Ils font l'objet d'une révision périodique dans les mêmes formes.»

M. O.

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

En librairie

CHRONIQUES ALGÉROISES LA CASBAH DE NOUREDDINE LOUHAL

«Bered ya aâtchane !»

Noureddine Louhal est né le 2 mars 1955 dans la Haute Casbah. Diplômé des métiers du bâtiment, il exerça en qualité de chargé d'études dans une entreprise publique du secteur de l'hydraulique.

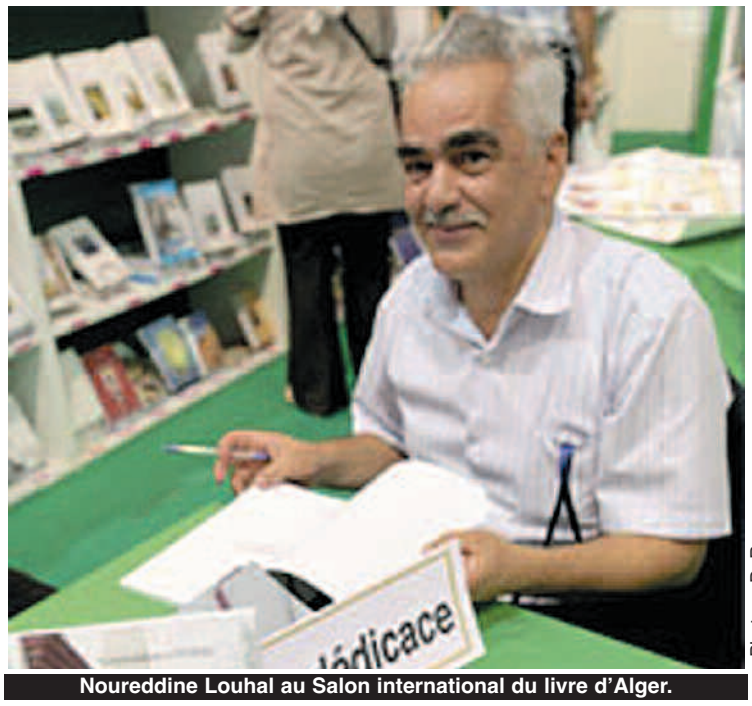

Photos : D. R.

Noureddine Louhal au Salon international du livre d'Alger.

Il collabore régulièrement dans la presse, en écrivant des articles sur Alger sous le pseudonyme de Nazim Djebbahi. Dans son livre (le premier), Noureddine Louhal revisite la mémoire de l'ancienne Medina d'Alger à travers ses édifices (Dar N'has, La Djenina, la Citadelle...), ses saints (Sidi-Abderrahmane, Sidi-Ben-Ali), ses lieux de savoir (la medersa El- Thaâlibia...), ses fontaines, ses cafés...

Scannant son enfance, cet inconditionnel du Vieil-Alger ravive un chapelet de souvenirs et d'anecdotes qui l'ont beaucoup marqué. Ainsi, il nous parle de l'ouvreur du cinéma Nedjma, l'antre d'Azraïne «...à défaut de recruter une ouvreuse, le pâtron enrôla un «ouvreur» en la personne de Azraïne (Belzébuth). L'employé, âgé à l'époque du demi-siècle, était surnommé ainsi en raison de son caractère peu amène et sa tenue vestimentaire qui décourageait plus d'un «Houzi» (un dur à cuire) de l'époque.» P.128

Noureddine Louhal évoque également le souvenir du marchand de citronnade parfumée de jasmin. «La rue Amar El Kama renvoie encore les cris du marchand de citronnade... dénommé communément par les habitués «Bered ya aâtchane»...

Le vendeur de réfraîchissants portait sur son dos une énorme jarre en bronze, artistiquement ciselée, et une ceinture métallique dans laquelle il rangeait les verres. Les cris de l'homme dans son costume traditionnel en sérouel blanc, à la chemise blanche en dentelle, au karako tantôt noir tantôt grenat et à la chéchia (couvre-chef) dans le style *Boucheraba*, ajoutaient de la gaieté.»P. 90. Le trousseau des filles de la Casbah, promises au mariage, n'est pas en reste. Zoom sur le fameux *sendouq* (la malle) : «Le *sendouq* était l'œuvre exclusive du maître ébéniste qui s'appliquait à peindre en vert et à agrémenter de motifs floraux, les uns plus attrayants que les autres. De forme rectangulaire, le couvercle du *sendouq* s'ouvrait sur deux compartiments, aménagés à ses deux extrémités et dans lesquelles l'épouse pouvait mettre ses bijoux et des produits cosmétiques...» P.119.

El forno taâ el poumpa (le fourneau à pompe), le jeu de la *boqala*, la jarre de macération *Laqssat taâ lemkhelel*, le henné et ses secrets... sont d'autres curiosités à découvrir tout au long des pages de ce bel ouvrage.

Séquence salle obscure également avec le souvenir de l'homme-cinéma. «Vêtu d'un béret et transbahutant sous l'aisselle sa caméra sur trépieds, «Monsieur Cinéma» avait énormément de succès auprès des «ados» des seventies (1970).

Pour ceux qui se souviennent encore du personnage, «Monsieur Cinéma» ressemblait comme deux gouttes d'eau à Mister Spook, le héros de la série télévisée Star Trek.» P. 131.

148 pages de chroniques savoureuses à découvrir sans plus attendre !

Sabrinal

***Chroniques algéroises, La Casbah* de Noureddine Louhal, éditions Anep, 2011**

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Par Kader Bakou

La musique forme la jeunesse

Une fois n'est pas coutume. L'émission TV «Ahalil» de vendredi a invité «le nouvelle vague de la chanson algérienne», pour reprendre les propos de l'animatrice Manel Gherbi. Autour de la table en forme de piano, il y avait la jazzwoman Keyko Nimsay, Djamel Laroussi, Iguefren et Hcen Agrane du groupe Cameleon. Un des avantages de «Ahalil», c'est d'offrir des duos en live sur le plateau tels que celui qui a réuni Keyko et Djamel Laroussi.

La chanson *Keyko's dream, jazz'airiya project* est une pure merveille jazz. Au piano, Amine Dehane se déchaîne : c'est comme s'il avait enfin trouvé un morceau à sa mesure. Si Amazigh Kateb jouait du guembri comme on joue de la guitare, Djamel Laroussi, lui, nous a montré qu'il peut jouer de la guitare comme on joue du guembri (n'oublions pas qu'il est classé parmi les vingt meilleurs guitaristes du monde). Hcen Cameleon interprète *Lillah*, une chanson que les nombreux fans du groupe ont longuement applaudi.

Le jeune artiste n'a pas voulu donner un nom à la musique du groupe, tout en faisant remarquer qu'elle change de couleur comme un caméléon. Iguefren, dans un style sobre, chante en kabyle ce que nous osons qualifier de pop- rock. Les quatre invités ont parlé de leurs projets et surtout de leur passion «number one» : la musique. Djamel Laroussi a une originale idée de fusions jazzy. Tous les autres savent bien de quoi ils parlent, ce qu'ils font et ce qu'ils veulent. «Si jeunesse savait si vieillesse pouvait», dit-on. Mais ce vendredi, on a vu à l'œuvre une jeunesse qui sait et qui, ainsi, peut aller très loin.

K. B.

bakoukader@yahoo.fr

BREAKDANCE

Le retour gagnant de Mohamed Belarbis et ses Vagabonds au Battle of the year

Mohamed Belarbis et ses amis du groupe français Vagabond ont remporté samedi soir à Montpellier, dans le sud de la France, le Battle of the Year, une compétition internationale de breakdance qui fait figure de championnat du monde.

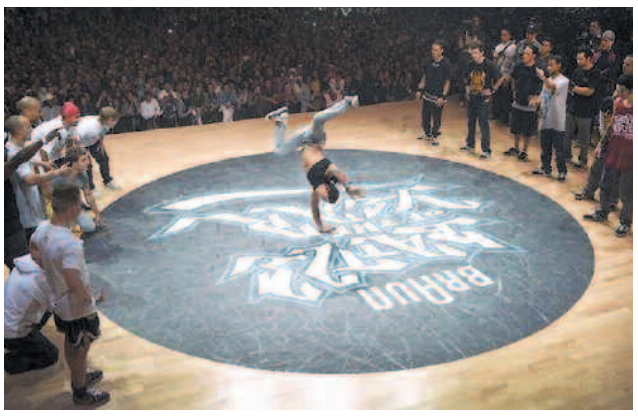

Les Français, qui faisaient leur retour dans l'épreuve depuis leur succès en 2006, ont dominé en finale les Américains de Battle Born. Auparavant, ils avaient éliminé les Taïwanais de TPEC.

L'autre demi-finale avait vu la victoire des Américains sur les Japonais de Nine State B. Boys.

Cette compétition, organisée pour la deuxième année d'affilée à Montpellier alors qu'auparavant elle avait toujours lieu en Allemagne, s'est disputée dans la salle de l'Arena, en deux parties.

Dans la première, vingt équipes, parmi lesquelles le Guatemala, la Russie, le Brésil, Israël, la Tunisie, le Kazakhstan et la Corée du Sud, tenante du titre, ont disposé de six minutes pour présenter un programme.

Un jury notant la technique et le rythme, la synchronisation des danseurs, l'originalité des scénarios et l'aspect spectaculaire, a retenu quatre équipes pour les demi-finales. Les qualifiés se défient alors en face à face ou interviennent en alternance au plus proche de la musique.

Créé en février 2000 à Paris, Vagabond est l'une des toutes meilleures équipes de breakdance au monde, composée en majorité de danseurs pro. Sa prestation s'est ouverte sur un tableau qui s'est animé au fur et à mesure dans un mouvement parfait de synchronisation et très spectaculaire, avec des «coupoles» (rotation sur les épaules), «headspins» (rotation sur la tête) «freezes» (postures immobiles). «C'était important pour nous d'être là. L'idée est de rappeler notre victoire de 2006 et la culture de la rue», a expliqué Mohamed Belarbis, dit Momo, leader du groupe qui compte une vingtaine de membres de 18 à 40 ans. Dans une ambiance survoltée, quelque 13 000 spectateurs ont salué la victoire des Français tout en assistant au tournage d'un film sur l'histoire du breakdance avec un affrontement entre Sud-Coréens et Américains.

Actucult Actuell

CENTRE CULTUREL DE BOUMERDÈS

Mardi 22 novembre à 14h : L'écrivaine Nissa Dilek présentera son ouvrage *Femme guerrière*.

SALLE ATLAS (BAB-EL-OUED, ALGER)

• **Mardi 22 novembre à 15h :** Lectures de la pièce *Les immortels* par le journaliste et critique Samir Meftah (au club des medias culturels).

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA (RUE DIDOUCHE MOURAD, ALGER)

• **Mercredi 23 Novembre à 14h30 :** Dans le cadre «Des mercredis du verbe», lecture poétique avec le poète Salhi Miloud autour de sa série poétique *…Et les chagrins restent*.

CAFÉ LITTÉRAIRE DE BÉJAÏA

Samedi 26 novembre 2011 : Malika Arabi, auteure du livre *Eclats de vie* (éditions Tiwizi, 2011), animera un café littéraire le samedi 26 novembre 2011 à 14h à la Maison de la culture de Béjaïa. Une séance de Cartoonevent sera assurée par le jeune caricaturiste Aïnouche Ghilas.

AUDITORIUM DE LA RADIO ALGÉRIENNE (BD DES MARTYRS, ALGER)

• **Mardi 29 novembre à 19h30 :** Concert de guitare classique par l'artiste espagnol Josep Henriquez (organisé en collaboration avec l'ambassade du royaume d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger).

CENTRE CULTUREL FRANÇAIS

Mercredi 23 novembre à 18h30 : Film *Donema* de Djinn Carrenard (France, fiction 2009), avec Laeticia Lopez, Laura Kpegli, Salomé Blechmans. En présence des comédiennes Laura Kpegli et Salomé Blechmans.

INSTITUT CULTUREL ITALIEN D'ALGER (4 BIS, RUE YAHIA-MAZOUNI, EL-BIAR, ALGER)

Cycle «Les protagonistes féminines du cinéma italien». Hommage à Margherita Buy, actrice italienne qui a marqué l'histoire du cinéma contemporain à partir des années 1990.

• **24 novembre à 18h 00:** Film *Le fate ignoranti,* de Ferzan Ozpetek (2001).

• **1er décembre à 18h :** Film *Lo spazio bianco*, de Francesca Comencini (2009).

• **8 décembre 2011 à 18h :** Film *Matrimoni e altri disastri*, de Nina di Majo (2010).

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)

• **Du 20 au 26 novembre :** 3e Festival international de danse contemporaine.

• **Jusqu'au 31 janvier 2012 :** 4e Salon d'automne des arts plastiques (à la galerie Baya).

GALERIE D'ART RIWAQ EL-FEN DE MAGHNIA (TLEMCEN)

• **Jusqu'au 7 décembre :** Exposition collective de peinture par les artistes Valentina Ghanem, Moussa Bourdine, Mustapha Nedjai et Rachid Djemai.

FOOTBALL / CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1 10e JOURNÉE

Mardi des grandes manœuvres

La LFP enfreint ses promesses et autres engagements en programmant, pour la première fois de la saison, une journée de championnat un jour ouvrable et à un horaire (5 rencontres se joueront à partir de 15h) où les potentiels supporters sont encore au travail.

L'étape était initialement prévue samedi dernier (19 novembre), choisie pour la tenue de la 9e journée, laquelle avait donné lieu à un statu quo en haut du tableau et à une petite «révolte» de quelques mal classés. Aujourd'hui, le menu prévoit quelques affiches serrées, à l'exemple du rendez-vous CRB-JSMB, l'explication JSK-CSC ou encore un inédit MCEE-ASO, deux formations en forme ces dernières semaines. A suivre également la confrontation WAT-NAHD ou encore ASK-MCA, des oppositions entre équipes en quête d'équilibre et de confirmation. MCO-ESS est également intéressant à suivre.

L'enjeu de cette empoignade vaut plus pour les gars d'El-Hamri que pour ceux d'Aïn Fouara. Le leader usmiste, lui, se fera un devoir de reprendre goût avec la victoire face au MCS, après deux nuls consécutifs (face au CSC à Bologhine et la JSK à Tizi). Les Vert et Rouge de Saïda, intratables depuis la raclée essuyée à Alger contre le CRB, ont l'intention de mener la vie dure aux gars de Soustara. Ces derniers, qui évolueront sans quelques-uns de leurs titulaires (Bezzaz et Lemouchia notamment), se projettent déjà sur le clasico de samedi soir contre le MCA. USMH-CAB s'annonce, enfin, palpitant entre deux formations qui alternent le bon et le moins bon. Le CAB, qui a perdu face à l'ESS son second match en déplacement depuis le début de la saison, aura à cœur de remporter sa seconde victoire à Alger (après celle acquise contre le NAHD) et d'infliger aux Harrachis leur second revers at home (après celui face à l'ASO Chlef).

M. B.

Photo : NewPress

Le MCA et l'ASO en appel à Khroub et El-Eulma.

Start

(aujourd'hui)

A partir de 15h

A Tizi-Ouzou 1re-Novembre : JS Kabylie-CS Constantine

A Alger 1re-Novembre : USM Harrach-CA Batna

A Khroub Abed-Hamdani : ASK-MC Alger

A El-Eulma Messaoud-Zeghrar : MCEE-ASO Chlef

A Oran Ahmed-Zabana : MC Oran-ES Sétif

A partir de 18h

A Alger 20-Août 1955 : CR Belouizdad-JSM Béjaïa

A Tlemcen Akid-Lotfi : WAT-NA Hussein Dey

A Alger Omar-Hamadi : USMA-MC Saïda.

JS KABYLIE

Quelle équipe face au CSC ?

A voir les réactions suscitées par l'issue du match de samedi face à l'USM Alger, la JSK a plutôt bien accueilli le nul concédé, mais sans pour autant accepter aussi facilement le mauvais tour que lui a joué M. Houasnia, l'arbitre, il est vrai auteur d'un match d'une indigence — pour ne pas dire autre chose — incroyable, au détriment des deux équipes, faudrait-il le souligner. Comme ils n'ont pas d'autre choix que de passer à autre chose, Ighil et ses joueurs se sont de suite mis dans le bain pour le match suivant, aujourd'hui face au CS Constantine. Pour leur seconde sortie de suite au 1er-Novembre, les camarades de Metref ont l'opportunité d'enrichir leur pactole de trois nouvelles unités, histoire de grappiller le maximum de points avant de plier la phase aller et, ensuite, s'atteler à «réparer» tout ce qui n'a pas marché jusque-là. Une belle opportunité, certes, mais à voir de près les données de ce match, les Canaris ont de quoi nourrir des soucis. En effet, avec Hemani et El-Orfi, suspendus, Bitam et Khelili, en appel avec les Verts des U23, et fort probablement Nessakh, blessé face à l'USMA, il est à se demander comment le staff technique kabyle devra y faire sans un aussi important contingent de joueurs. Mais, d'un autre côté, avec la rentrée de Tedjar et la fort probable titularisation du trio composé de Younès, Saïdi et Hanifi, Meziane Ighil et Mourad Karouf ont des solutions plus qu'intéressantes pour voir, finalement, ce match sous de bons auspices.

A. M.

DÉSIGNÉ INITIALEMENT POUR JSK-CSC

Chenane mis au frigo

L'arbitre Chenane Rachid, qui avait officié le dernier NAHD-ASK(1-1), samedi au stade du 20-Août a fait l'objet d'une mesure de suspension conservatoire de la part de la commission fédérale d'arbitrage présidée par Belaïd Lacarne. Le referee avait refusé un (second) but au NAHD, entraînant la colère des fans husseindéens et une levée des boucliers de la direction des Sang et Or qui a saisi la LFP et la FAF pour dénoncer l'office de ce jeune arbitre. Désigné dimanche par la structure fédérale pour diriger JSK-CSC, ce soir à Tizi-Ouzou, aux côtés de Cherchar Ahmed et Meknous Mohamed Brahim Amine, Chenane a été remplacé par l'arbitre Bouster qui sera assisté de la paire Hachi-Hamou. Le quatrième arbitre, M. Halalchi, étant maintenu.

M. B.

À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION AMDJAD AL-KORA

Hommage à Djamel Eddine El-Okbi le 9 décembre à Bologhine

Un hommage sera rendu le 9 décembre au stade Omar-Hamadi d'Alger (15h), à l'ancien gardien de but des années 1960 Djamel-Eddine El-Okbi, avec au menu deux matches gala, a-t-on appris auprès des organisateurs. «Notre association Amdjad al-Kora a décidé de rendre un vibrant hommage au regretté El-Okbi qui avait marqué de son empreinte son époque, comme nous l'avons déjà fait avec les Khedis, Aouis et Abdelouahab, que Dieu ait leurs âmes», a indiqué le président de l'association, Nacer Bouiche. Ancien portier de l'AS Saint-Eugène puis de l'USM Alger, Djamel-Eddine El-Okbi est décédé le 15 décembre 1994 à l'âge de 55 ans. Il avait été sélectionné à une seule reprise en équipe nationale, par Smaïl Khabatou, en match amical disputé le 31 mars 1966 à Constantine face à la formation brésilienne de Vasco de Gama. «J'ai été sollicité par l'épouse et le fils du regretté El-Okbi pour organiser un mémorial en hommage à ce valeureux gardien de but, chose que j'ai acceptée volontairement», a ajouté Bouiche. Concernant le programme de ce mémorial, Nacer Bouiche révèle que deux matches gala seront au programme. «Le premier match mettra aux prises les joueurs qui ont côtoyé El-Okbi à l'image de Bernaoui et Saâdi, contre une sélection d'anciens joueurs composée de joueurs tels que Kalem et Tahir, alors que le deuxième match opposera des joueurs de la génération des années 1980 et 1990».

Djamel El-Okbi lors d'un certain CRB-USMA.

Lors d'une finale de coupe d'Algérie rejouée face au CR Belcourt, le 12 septembre 1969, (5-3 pour le CRB), Djamel-Eddine El-Okbi, avait contracté une méchante blessure au niveau du genou qui allait mettre fin à sa carrière.

ES SÉTIF

La signature de Mansouri annoncée pour ce week-end

L'ancien milieu international algérien, Yazid Mansouri, signera un contrat de 18 mois avec l'Entente de Sétif (Ligue 1 algérienne de football), après le match face au MC Oran prévu aujourd'hui, pour le compte de la 10e journée du championnat professionnel de Ligue 1, a indiqué le président du club des Hauts-Plateaux, Hassan Hammar.

«Le joueur m'a appelé récemment pour me donner son accord final à signer chez nous. Nous nous sommes fixé un rendez-vous après la rencontre à Oran pour finaliser le contrat devant le lier avec l'ESS», a affirmé à l'APS le premier responsable du club, précisant que «Mansouri signera un contrat de 18 mois».

Mansouri (33 ans) a évolué entre autres au Havre (1997-2003) et au FC Lorient (2006-2010). Son dernier club est Al-Siliya (D 1 Qatar). Il a mis fin à sa carrière internationale à l'issue du Mondial 2010 en Afrique du Sud. Par ailleurs, l'ESS ne compte pas se contenter de cette transaction, puisque les responsables sétifiens comptent renforcer l'équipe par d'autres éléments.

«Nous sommes en contact avec plusieurs joueurs, dans le souci de renforcer l'effectif comme réclamé par l'entraîneur, mais je préfère taire les noms d'autant que nous ne sommes pas encore au mercato», a-t-il ajouté.

L'ESS est sur le point de conclure avec un jeune gardien de but algérien qui a fait ses classes à l'Olympique Marseille (Ligue 1 française), en plus d'un latéral gauche qui évolue en championnat algérien.

Côté départ, plusieurs joueurs sont annoncés sur la liste des libérés lors du prochain mercato, à l'image de l'attaquant Youcef Ghazali, pressenti au MC Alger.

CR BELOUIZDAD

Azzedine Gana hausse le ton

Le président du conseil d'administration de la SSPA-CR Belouizdad (Ligue 1 de football, Algérie), Azzedine Gana, est monté au créneau dimanche soir, exhortant les joueurs et le staff technique à «redresser la barre rapidement», a-t-on appris auprès du club algérois. Le président du Chabab n'a pas apprécié les deux dernières défaites de suite de son team, contre l'ES Sétif à domicile (3-1) et l'ASO Chlef en déplacement (3-1), mettant en garde contre un autre échec, aujourd'hui, face à la JSM Béjaïa, pour le compte de la 10e journée du championnat de L1, a fait savoir la même source. Le premier responsable du CRB, qui s'exprimait au cours d'une réunion d'urgence qu'il a provoquée avec ses joueurs et entraîneurs, à l'issue de la séance d'entraînement tenue dimanche soir, est revenu, dans la foulée, sur les derniers mouvements de protestation des joueurs, dont certains ont même observé des grèves, en «les blâmant pour leur comportement».

Gana n'a pas apprécié une telle attitude qui «porte préjudice à l'image de marque du club», a-t-il lancé en direction de ses joueurs, tout en s'engageant à régulariser leur situation financière après le match d'aujourd'hui. L'entraîneur italien, Giovanni Solinas, n'a pas été épargné par le président de la formation de Laâqiba, a indiqué la même source, ajoutant qu'il a profité pour «hausser le ton envers son coach, contraint de rectifier le tir dès la prochaine rencontre». La réplique de Solinas ne s'est pas fait attendre, puisqu'il a laissé entendre au cours de la même réunion, qu'il comptait partir après le match contre la JSMB, et ce, «quel que soit le résultat». Après un début de saison tonitruant, le CRB enregistre, depuis deux journées, une baisse de régime sensible, qui s'est traduite par deux défaites de rang. Les observateurs pensent que les problèmes financiers du club sont pour quelque chose dans les derniers résultats des coéquipiers du portier Ousserir.

MC EL EULMA

L'écueil chélifien

La 10e journée qui aura lieu aujourd'hui verra les Verts et Rouge du MCEE recevoir sur leur terrain mascotte Messaoud-Zeghaïr le champion sortant, l'ASO Chlef, dans une rencontre très ouverte et que les locaux, sous l'impulsion de leur coach Tael, comptent remporter pour rester dans la dynamique des bons résultats et ce, après avoir accroché la JSM Béjaïa de Bouali sur son terrain. L'entraîneur bénéficiera du retour de Mahfoudi-Berchiche et peut-être Renane et sera donc très à l'aise pour composer son onze entrant en comptant surtout sur la belle forme de son milieu de terrain Bouaïcha-Bentayeb-Gharbi et de son duo d'attaquants Kadri-Tiaïba, bien épaulé par le virevoltant Belakhdar, auteur d'un but d'anthologie contre Béjaïa. Bouaïcha, lui qui demeure un bon attaquant, devrait se débarrasser de sa nonchalance et être plus présent physiquement pour aller loin comme buteur. Chlef a, de son côté réussi une remontée extraordinaire depuis son match gagné à El-Harrach et sa dernière large victoire contre Belcourt lui a donné des ailes pour conserver son titre. Pour ce faire, Saâdi comptera, comme toujours, sur l'inamovible Zaoui bien secondé par Seguer et Messaoud, pour poser des problèmes aux Eulmis qui sont d'ores et déjà avertis que la partie ne sera pas facile et qu'il faudra sortir le grand jeu pour s'imposer et garder le contact avec le groupe de tête. Nul doute qu'un nombreux public sera présent, comme toujours, pour épauler les camarades de Belakhdar dans leur quête d'une victoire.

Mostefa Djafar

MC ALGER

Des maux et des mots...

Annoncés comme les sauveurs du club algérois, les investisseurs italiens d'Edil Pellicano étaient attendus hier soir, à 23h, à l'aéroport international Houari-Boumediène (Alger), selon Sid-Ali Aouf. La société italienne devrait d'abord entamer les démarches pour s'installer en Algérie en tant que société mixte algéro-italienne avant de se projeter dans l'achat des actions mises en vente par la SSPA Mouloudia d'Alger. Cela doit nécessairement passer par une procédure réglementaire pour le moins lourde.

Les Italiens ont conditionné leur participation à la remise à flots des comptes du MCA par l'acquisition d'un marché juteux, ce qui devrait leur permettre de générer des bénéfices. De son côté, l'actuel bureau du MCA nie tout contact officiel avec Franco Pellicano, le patron du groupe. «A aucun moment, on n'a été avisés d'une quelconque visite des Italiens. Cela démontre clairement que le groupe Edil Pellicano est intéressé par ses propres affaires, non pas par celle du MCA», dira le coordinateur de la section football du MCA, Omar Ghrib. Avant d'enchaîner : «Au risque de me répéter, les portes du MCA sont grandes ouvertes à tout investisseur qui ramènera avec lui de l'argent et no n des paroles.»

Azzedine Sofiane.

Devant toute cette propagande, le public mouloudéen ne sait plus à quel saint se vouer. Croire Sid-Ali Aouf ou bien Omar Ghrib ?

Dans un autre registre, le coach François Bracci compte bien surprendre l'ASK, cet après-midi, sur son terrain. Les Mouloudéens souhaitant bien confirmer leur réveil de samedi dernier face au voisin de l'USMH.

«Nous irons au Khroub en conquérants. Un résultat positif permettra au groupe d'aborder le derby contre l'USM Alger avec de meilleures dispositions», dira Sayeh. Cependant, le gardien Azzedine risque d'être écarté de ce déplacement à Khroub. «C'est un gardien complètement démotivé. Le but qu'il a concédé face à l'USMH l'a beaucoup affecté. Je n'attends pas grand-chose d'un gardien qui annonce son départ. Il ne serait pas logique de l'incorporer face à l'ASK. J'ai donné mon avis sur lui au coach à qui le dernier mot revient», conclut Omar Ghrib.

Amine A.

MC ORAN

Henkouche conditionne son retour

L'entraîneur Mohamed Henkouche s'est dit, lundi, «prêt à reprendre en main la barre technique du MC Oran (Ligue 1, Algérie), mais sous conditions», ajoutant qu'il ne fait désormais «plus confiance aux dirigeants» du club oranais de football.

«Le président du MCO, Youcef Djebbari m'a appelé dans la soirée de dimanche pour s'excuser du traitement que m'avait réservé la direction du club, il y a quelques jours, tout en me demandant de revenir à la barre technique.

Je ne suis pas contre l'idée, mais mon retour se fera sous conditions», a déclaré, à l'APS, l'ancien coach du CR Belouizdad et autres clubs. Henkouche avait dirigé le MCO lors de trois rencontres, avant que Djebbari ne décide de le faire remplacer par Chérif El-Ouazzani, dès qu'il a été désigné à la tête du conseil d'administration de la SSPA, MCO. Seulement, Chérif El-Ouazzani n'a pas fait long feu avec la formation d'El-Hamri, en jetant l'éponge le lendemain de sa 1re sortie avec les Rouge et Blanc oranais, conclue par une défaite à Saida (2-0). «Je rencontrerai Djebbari, et je demanderai à revoir les modalités de mon contrat.

Je veux avoir des garanties pour que je ne revive plus le même scénario de ces derniers jours», a t-il poursuivi. Lors de la séance d'entraînement d'hier matin, les joueurs du MCO étaient dirigés par Laoufi, l'ex-adjoint de Henkouche à la barre technique, qui a ainsi fait son come-back, en attendant celui de l'entraîneur en chef, a t-on appris auprès du manager général du club phare de l'Ouest, Moulay Haddou.

Le Mouloudia, avant-dernier au classement général avec seulement 5 points, recevra, mardi après midi (15h), l'ES Sétif dans le cadre de la 10e journée du championnat de Ligue 1.

«Une victoire est impérative dans cette rencontre pour respirer un peu, et ce, en dépit des absences de deux joueurs clés de notre effectif, à savoir Aouadj et Belaili, retenus par la sélection olympique», a précisé l'ex-défenseur international algérien.

JSM BÉJAÏA

Les Béjaouis dos au mur

Les hommes de Bouali ont effectué leur dernière séance d'entraînement au stade de l'Unité maghrébine, hier, dans la matinée, avant de rejoindre, par avion, dans l'après-midi, la capitale pour croiser le fer aujourd'hui avec le CRB au stade du 20-Août. La reprise du travail s'est effectuée dans une ambiance plutôt morose. Le semi-échec enregistré la veille contre le Mouloudia d'El-Eulma – le deuxième concédé pour rappel sur leur terrain après celui de Tlemcen — n'a visiblement pas été totalement digéré par les joueurs qui paraissaient très affectés durant cette première séance de travail en prévision de leur rencontre contre le CRB. Mis dos au mur et devant impérativement rebondir aujourd'hui, la mission n'est toutefois nullement aisée pour les Vert et Rouge qui retrouveront sur leur chemin un onze rouge et blanc ayant la même détermination d'effacer son dernier revers de Chlef. En l'absence de Bouali, rentré directement chez lui à la fin de la rencontre pour des raisons encore non expliquées, c'est son adjoint Hammouche qui a assuré la reprise. Limogeage ou démission ?

Pour le moment, dans l'entourage du club, on dit qu'il est allé rendre visite à sa mère malade. Ne disposant que de très peu de temps pour assurer une large préparation de son groupe, l'adjoint de Bouali a essentiellement axé son travail sur l'aspect psychologique et la récupération pour aborder dans de bonnes conditions cette confrontation et réussir un bon résultat pour faire oublier ses deux successifs faux pas à domicile. Hammouche a longuement discuté avec ses joueurs à la reprise des entraînements avec comme objectif de remobiliser ses troupes et leur remonter quelque peu le moral. Le technicien Hammouche est vite rentré dans le vif du sujet, demandant à son groupe de se ressaisir lors de la rencontre d'Alger. Revenir avec au moins le partage des points est le minimum exigé de ses hommes par le driver vert et rouge, conscient qu'une autre contre-performance risque d'installer le doute dans les rangs béjaouis mais aussi d'envenimer un peu plus les relations déjà tendues entre les fans et leur équipe fétiche.

A. K.

ALLAL MOHAMED (VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION OASIS :

«Nous luttons contre le racisme avec le foot»

Natif d'Hussein Dey et ancien judoka, Allal Mohamed a créé l'association Oasis en 1994 en France où il réside pour tenter de relier les cultures par la pratique sportive, entre autres. Présent à Alger pour préparer un tournoi de football, il a bien voulu se confier au Soir d'Algérie.

Le Soir d'Algérie : **Quel est le but de l'association dénommée Oasis ?**

Allal Mohamed : C'est une association que j'ai fondée en 1994 et qui organise l'accueil et le séjour internationaux des sportifs. J'en suis le vice-président, et Pierre Sontini en est le président. Le but d'Oasis est de rapprocher les cultures par la pratique de disciplines sportives, entre autres.

Et quel est l'objet de votre séjour en Algérie ?

Je suis là pour préparer le séjour du club Amel Haï El-Badr dont le président d'honneur n'est autre que Abdelkader Drif que nous invitons régulièrement depuis deux ans pour participer à un tournoi de football que nous organisons chaque année au mois de mars à l'occasion de la Journée internationale contre tous les racismes et les discriminations.

Ce tournoi est-il une manière de lutter contre le racisme ?

Oui, tout à fait, nous luttons contre le racisme avec le football. La principale mission de l'association est de rapprocher les peuples des deux rives de la Méditerranée par la pratique artistique, culturelle et sportive, et ce tournoi est un exemple concret. L'important est d'encourager les échanges afin de briser toute forme de haine entre des personnes d'horizons différents.

Ce tournoi regroupe des seniors ou des catégories jeunes.

Il regroupe des jeunes et Haï El-Badr va participer avec son équipe de minimes.

En 1994, il y avait un regain de racisme envers les Algériens et c'est à ce moment-là que j'avais décidé de créer cette association.

En invitant des jeunes Algériens, nous voulons faire connaître la culture de notre pays pour que les nouvelles générations ne soient pas tentées par le mépris et la différence.

En plus d'une équipe algérienne, quels sont les autres pays qui vont participer à ce tournoi ?

Pour le moment, il n'y a que l'Algérie qui participe à ce tournoi mais, à l'avenir, nous envisageons de l'élargir à d'autres pays européens.

Propos recueillis par H. B.

Photos : DR

TURF

EN DIRECT DE DJELFA
MARDI 22 NOVEMBRE 2011

Un parcours sélectif

Treize coursiers arabe barbe de valeurs sensiblement égales seront alignés sous les ordres du starter à l'occasion du prix Aïn Boucif, programmé aujourd'hui à l'hippodrome Sidi Naïl de Djelfa. Lot en présence des plus estimables, les chevaux se tiennent prêts, à l'exception de Hafedh, Azia et Rayah qui semblent à l'écart dans ce lot.

L'arrivée aux abords du disque final risque d'être détonante avec bien des surprises en perspective. On vous recommande donc de privilégier la confection de longueurs de jeu, histoire de mettre le plus d'atouts dans sa poche.

2e course - Prix Aïn Boucif / Arabe barbe - Quarté-Quinté

Dotation : 140 000 DA - Distance : 1 500 m - Départ à 15h

Propriétaires	Chevaux	Jockeys	PDS	CDS	Entraîneurs
A. Gherbi	1. Hafedh	B. Rabie	58	9	Prop.
R. Rahmoune	2. Hadif	K. Rahmoune	57	8	L. Difallah
B. Taiebi	3. Qamri	D. Saâdi	56	2	L. Difallah
S. Seddi	4. Ghani	AB. Doudari	56	10	Prop.
H. Bouraghba	5. Wissam	L. Rahmoune	55	5	BY. Bouraghba
S. Seddi	6. Rayah	JJ. A. Chettouh	55	11	Prop.
L. Benamara	7. Sakher	AP. A. Raâche	55	6	BY. Koriba
B. Bouhali	8. Dhaya	D. Boubakri	54	4	Prop.
A. Chibout	9. Majdoline	A. Saâdi	54	1	M. Bouchenine
M. Bouchenine	10. Azia	A. Fekroune	54	12	Prop.
L. Cheikh	11. Charef	JJ. A. Mihoub	53	3	L. Difallah
S. El Hani	12. Boukhil	AP. S. Doudari	52	7	Prop.
L. Cheikh	13. Khatir	JJ. AB. Goumiche	51	13	L. Difallah

FAITES VOS JEUX
QUARTÉ-QUINTÉ : 5 - 11 -2 - 4 - 12 / 8 - 9

Les partants au crible

1. Hafedh : Difficile à envisager.

2. Hadif : Une belle carte à jouer.

3. Qamri : Surprise possible.

4. Ghani : Un sérieux candidat à la victoire.

5. Wissam : Il collectionne victoires et accessits, à cocher en priorité.

6. Rayah : Pas évident.

7. Sakher : Il conserve des chances de figurer en bon rang.

8. Dhaya : Elle déçoit rarement.

9. Majdoline : Elle négocie bien ses sorties ces derniers temps.

10. Azia : Aura fort à faire pour espérer briser son écart.

11. Charef : Favori en puissance, base de jeu.

12. Boukhil : Fera partie des sérieux candidats aux accessits.

13. Khatir : Outsider de charme.

HANDBALL

SUITE À L'INJONCTION DU MJS

La compétition gelée

Le ministère de la Jeunesse et de Sports n'a pas attendu longtemps pour intervenir dans l'affaire qui oppose la FAHB à trois clubs de l'élite nationale, le GSP, le MCS et le HCEB, qui avaient décidé de boycotter le championnat national.

Le MJS, alerté de la décision prononcée par la Fédération d'écarter deux (GSP et HCEB) des trois clubs de la compétition, suite à leur troisième forfait enregistré le week-end, a sommé la Fédération de surseoir à sa sanction et de geler le challenge national jusqu'à nouvel ordre. Le ministère, dont un responsable, M. Bouamra, pour ne pas le citer, qui a vigoureusement dénoncé le manque de dialogue entre les deux parties, a, dans un autre registre, convié le SG de la FAHB, Labane Habib, à s'expliquer de nouveau sur les péripéties de cette affaire, dont les clubs précités lui imputent la responsabilité. Pour rappel, la Fédération a décidé dans sa réunion, dimanche, de ne pas programmer les matches en souffrance du GSP et du HCEB lors de la mise à jour initialement prévue aujourd'hui. La DOS/FAHB avait donné une dernière chance au MCS de se produire cet après-midi à Sétif face au TRS au risque de se voir infliger la même sanction que le GSP et le HCEB. Ces derniers allaient faire l'objet d'une rétrogradation de deux paliers à la fin de cette saison. La semaine dernière, l'idée de créer un comité de sages pour dénouer cette crise a été émise, sans que le projet voit le jour en l'absence de personnalités capables de faire changer d'avis aux uns et aux autres. Le MJS pourra-t-il faire infléchir les responsables de la Fédération et les boycotteurs.

M. B.

Photo : DR

VOLLEY-BALL : CHAMPIONNAT NATIONALE N1 A MESSIEURS, 5e JOURNÉE

Le MBB en roue libre

Le leader du championnat national de volley-ball sera, cet après-midi, hors de danger en accueillant chez lui le néo-promu de l'OMK El-Milia. Une explication qui devrait sourire aux Béjaouis, lesquels doivent garder leur distance sur leurs poursuivants immédiats, l'ESS et le NRBBA appelés à se mesurer aujourd'hui à des adversaires à leur portée (RC M'sila et l'ASV Blida).

Start

(Cet après-midi, 15h)

A Béjaïa :
MB Béjaïa-OMK El-Milia
A Bethioua :
ES Bethioua-GS Pétroliers
A Sétif :
ES Sétif-RC M'sila
A El Kseur :
O El Kseur-O Médéa
A Blida :
ASV Blida-NRBB Arréridj.

TOURNOI DES JEUX SPORTIFS ARABES DE DOHA

Quatre pays en concurrence

Après l'expiration du délai pour l'officialisation des pays participants à ce tournoi, seuls quatre seront présents et il s'agit de l'Algérie, de la Tunisie, du Qatar et de la Jordanie. Devant ce nombre insuffisant, le comité d'organisation a regroupé ces équipes en une seule poule avec une formule de championnat en aller et retour.

L'équipe classée en première position sera sacrée championne. Ainsi, nos dames disputeront cette compétition en affrontant successivement les Tunisiennes, le 14 puis les Qataries le 16 ; ensuite les Jordaniennes, le 18. Le lendemain et sans repos, les rencontres retour se joueront comme suit : les Algériennes retrouveront leurs adversaires comme à l'aller : d'abord, elles affronteront les Tunisiennes puis deux jours après les Qataries et enfin les Jordaniennes le 21. Sans nul doute, les Algériennes et les Tunisiennes seront les favorites au sacre mais attention à la surprise. Notons que le tournoi messieurs sera disputé par 11 pays avec deux groupes. Le premier composé du Qatar, l'Egypte, le Maroc, le Koweït, la Jordanie, le Soudan alors que le deuxième sera constitué de la Tunisie, du Bahreïn, l'Arabie saoudite, la Syrie et Djibouti.

O. K.

JUDO

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS

Une première pour le JC Constantine

Le Judo club de Constantine (JCC) qui prendra part au Championnat arabe des clubs champions, prévu du 22 au 30 décembre prochain en Arabie saoudite, sera le tout premier club de judo du Vieux-Rocher à participer à une compétition internationale, a indiqué le président de cette association, Hamid Chaâlal, hier à l'APS.

Le JCC, classé troisième lors du dernier Championnat d'Algérie de la discipline, derrière le GS Pétroliers et le JC El Harrach, a, en effet, arraché le droit de représenter le pays à cette compétition arabe. M. Chaâlal, également entraîneur de l'équipe constantinoise, a précisé que son team sera représenté par 14 athlètes qui se battront pour atteindre l'objectif du club, à savoir décrocher au moins deux médailles en individuel et une place sur le podium au classement par équipes. Malgré le départ vers d'autres cieux de sept de ses athlètes, Chaâlal ne se départit pas de son optimisme : «Malgré le départ de sept internationaux vers d'autres clubs à cause des problèmes financiers vécus par le JCC, celui-ci compte dans ses rangs deux autres internationaux qui ont de réelles chances de décrocher des médailles : le champion d'Afrique des moins de 73 kg, Larbi Korichi, et le vice-champion d'Afrique des plus de 100 kg, Amar Belkacemi.»

Hamid Chaâlal conclut en exprimant le souhait de voir les autorités locales «apporter leur aide pour permettre à l'équipe de préparer cette joute dans les meilleures conditions possibles afin de représenter dignement l'Algérie et atteindre l'objectif tracé».

KARATÉ-DO

Stage national d'arbitres à Alger

Dans le cadre de la concrétisation de son plan d'action, la Fédération algérienne de karaté-do organisera du 23 au 25 de ce mois, à Alger, un stage national d'arbitres. Ce regroupement sera encadré par Raphaël Ortega, membre de la Commission mondiale d'arbitrage et vice-président de la Fédération française de karaté. Auparavant, des stages régionaux ont été organisés. Ils étaient destinés au corps arbitral pour permettre aux meilleurs referees de prendre part à ce stage national.

O. K.

GLAD INVEST

Résidence Tulipe de Tixeraine

Située sur les hauteurs de Tixeraine et adossée à la forêt du parc zoologique de Ben Aknoun

Groupe Libano-Arabe pour le Développement et l'Investissement «GLAD INVEST»
centre commercial affak1, oued el kerma, gué de Constantine-Alger, Algérie
Site web : www.gladinvest.com/ **Tel std : 021 45 18 18/021 45 19 19 fax : 021 45 22 22**

L'accueil de la clientèle est prévu du samedi au jeudi de 9h à 17h.

Dir. comm. : **021 45.23.23 /25.25 /26.26 /28.28**

ÉGYPTE

22 morts en trois jours de manifestations

Les affrontements entre les forces de l'ordre et des centaines de manifestants réclamant la chute du pouvoir militaire sont entrés dans leur troisième jour hier place Tahrir au Caire, après avoir fait 22 morts depuis samedi en Egypte.

Un homme a péri samedi à Alexandrie (nord), tandis que 21 personnes sont décédées au Caire, par des balles réelles ou mortes d'asphyxie en raison des nombreux tirs par la police de grenades lacrymogènes, selon le responsable d'une morgue. Ce responsable avait précédemment annoncé 33 décès, avant de revenir sur ce chiffre, assurant que 11 personnes étaient décédées dans des circonstances sans aucun lien avec les affrontements. De son côté, le ministère de la Santé a fait état de 22 décès. Face à ces violences, le ministre égyptien de la Culture, Emad Abou Ghazi, a présenté sa démission pour «protester» contre la réaction du gouvernement, a rapporté l'agence officielle Mena. Dans le même temps, la Ligue arabe, qui s'exprimait pour la première fois sur ces événements, a appelé au calme, exhortant les acteurs politiques à travailler au «changement démocratique».

Sur les marchés, la Bourse du Caire a chuté de 4,04%, l'index EGX-30 tombant à 3,860.99 points. Sur la place Tahrir, la police tirait toujours des grenades lacrymogènes sur les manifestants, qui répondaient en jetant des pierres, répartis en petits groupes sur la place et aux alentours de ce lieu emblématique de la révolte populaire ayant provoqué la chute de Hosni Moubarak en février. Les accrochages les plus durs se déroulaient, eux, aux abords du ministère de l'Intérieur, cible privilégiée des manifestants et sous forte garde des forces

Photo : DR

anti-émeutes, près de la place Tahrir. La télévision publique a continué de retransmettre ces scènes en direct, comme elle le fait depuis le début des affrontements. Ces violences interviennent à une semaine du début des premières élections législatives depuis la chute de l'ancien président, prévues le 28 novembre et et qui doivent s'étaler sur plusieurs mois.

Les manifestants réclament la fin du pouvoir militaire qui s'est installé au départ de M. Moubarak. Les slogans visent en particulier le maréchal Hussein Tantaoui, un cacique de l'ancien régime qui est désormais de fait à la tête du pays en sa qualité de chef du Conseil suprême des forces armées (CSFA). Dimanche et durant toute la nuit, des milliers de manifestants ont lancé des pierres et des cocktails Molotov en direction des policiers, dont certains ont répliqué depuis le toit d'un immeuble proche du ministère de l'Intérieur, selon un journaliste de l'AFP. Les policiers tiraient des balles en caoutchouc, mais également de nombreuses grenades lacrymogènes que des manifestants leur renvoyaient en criant «Le peuple veut l'exécution du maréchal» Hussein Tantaoui. Plusieurs médecins ont affirmé avoir dû soigner de nombreuses blessures par balles réelles. Le docteur Mohammed Taher a déclaré à l'AFP avoir vu un homme ayant reçu une balle dans la tête et un autre blessé au cou, tous deux dans un état grave. Des manifestations ont également eu lieu dimanche à El-Arich, dans le Sinaï, à Suez et à Ismaïlia, sur le canal de Suez, tandis que des heurts ont éclaté à l'issue des funérailles du jeune homme tué samedi à Alexandrie. Ces affrontements, qui rappellent par leur violence les scènes de la révolte contre le régime au début de l'année, ont relancé les craintes que les élections législatives ne soient émaillées de violences. L'armée s'est engagée à rendre le pouvoir aux civils après l'élection d'un nouveau président, mais la date de la présidentielle qui doit suivre les législatives n'est pas encore connue. L'armée a dit «regretter» les événements actuels, appelant le gouvernement à rencontrer les forces politiques pour y mettre fin, tout en réaffirmant s'entenir au calendrier électoral établi, dans un communiqué lu dimanche soir à la télévision publique. A l'étranger, la France s'est dit «vivement préoccupée» par les affrontements, appelant forces de l'ordre et manifestants à faire preuve de «responsabilité». La chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton avait estimé que la loi et l'ordre devaient être assurés «dans le respect des droits de l'Homme», tandis que Londres avait «condamné la violence» et que Rome et Berlin avaient exprimé leur «profonde préoccupation».

SYRIE

Ankara hausse le ton à l'égard de Damas

Ankara a haussé le ton hier à l'égard de la Syrie, estimant que le président Bachar al-Assad, dont le régime est la cible depuis plus de huit mois d'une révolte sans précédent, ne pouvait continuer à rester au pouvoir avec «des chars et des canons».

Quatre Syriens ont été tués hier matin par des tirs des forces de sécurité lors de perquisitions menées dans la province de Homs (centre), a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Par ailleurs, des bus de pèlerins turcs, qui se seraient égarés dans la nuit de dimanche à lundi près de Homs, auraient été arrêtés par des soldats syriens qui ont tiré des coups de feu contre les véhicules, selon les chaînes privées CNN-Türk et NTV.

L'agence semi-officielle turque Anatolie n'a de son côté pas fait état de soldats mais d'un groupe armé. Contacté par l'AFP, le ministère turc des Affaires étrangères a confirmé «une attaque en territoire syrien», sans donner d'autres détails. De nombreux pèlerins turcs empruntent la voie routière via la Syrie pour rentrer en Turquie après avoir effectué le rituel du pèlerinage à La Mecque.

La Turquie a coupé les ponts avec Damas, son ancien allié, pour protester contre la répression du mouvement de contestation contre le régime du président Assad qui a fait depuis la mi-mars plus de 3 500 morts, selon l'ONU. Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a estimé hier que les jours du président Assad étaient comptés, soulignant que l'on ne pouvait rester au pouvoir «avec des chars et des canons». «Le jour viendra où tu partiras aussi», a lancé M. Erdogan lors d'un forum international à Istanbul à l'adresse du chef de l'Etat syrien.

M. Erdogan a critiqué les dernières déclarations faites par M. Assad qui s'est dit «tout à fait» prêt à combattre et à mourir en cas d'intervention étrangère, dans un entretien publié dimanche par l'hebdomadaire britannique *The Sunday Times*. «Tu vas lutter contre qui ? Tu vas combattre ton frère musulman que tu gouvernes ?», s'est-il interrogé. Malgré la pression internationale qui s'accentue, le régime syrien apparaît pour autant déterminé à se maintenir en place coûte que coûte. Le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem a prévenu dimanche soir que son pays était prêt à se battre. «Si le combat nous est imposé, nous combattrons», a-t-il affirmé.

Le régime de Damas est confronté depuis la mi-mars à une contestation populaire sans précédent qui tend désormais à dégénérer en conflit armé, les affrontements se multipliant entre déserteurs et soldats de l'armée régulière.

Pour autant, Walid Mouallem a rejeté les craintes de «guerre civile» exprimées par ses homologues américain Hillary Clinton et turc Ahmet Davutoglu. «Quand Mme Clinton dit que l'opposition est bien armée, (...) c'est comme on dit en anglais "wishful thinking" (prendre ses désirs pour des réalités, ndlr)», a-t-il affirmé. Vendredi, Mme Clinton avait dit «penser qu'il pourrait y avoir une guerre civile, avec une opposition très déterminée, bien armée et finalement bien financée», tandis que M. Davutoglu avait déclaré à l'AFP qu'il y avait «un risque d'évolution vers la guerre civile». «

Si on lit bien les propos de Mme Clinton et M. Davutoglu, on voit qu'ils sont en train de pousser dans ce sens», a dénoncé M. Mouallem. Alors que l'ultimatum de la Ligue arabe pressant Damas de cesser la répression a pris fin samedi à minuit, exposant désormais la Syrie à des sanctions économiques arabes, M. Assad a accusé de son côté l'organisation de créer un «prétexte» à une intervention militaire occidentale qui provoquerait un «séisme» dans la région. M. Mouallem a aussi reproché à certains membres de la Ligue arabe, qui a suspendu Damas de ses travaux mercredi, d'utiliser l'organisation comme un «outil» pour parvenir au Conseil de sécurité de l'ONU. La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne comptent présenter une résolution à l'Assemblée générale de l'ONU condamnant la répression, assurant avoir le soutien clé des pays arabes. Un vote devrait intervenir aujourd'hui, deux jours avant une nouvelle réunion de la Ligue arabe. Le succès d'une telle démarche pourrait augmenter la pression sur le Conseil de sécurité, où la Russie et la Chine avaient opposé le mois dernier leur veto à une résolution condamnant Damas.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Serguеï Lavrov, a estimé pour sa part hier que la position de certains pays occidentaux, appelant l'opposition syrienne à ne pas dialoguer avec le régime du président Assad, s'apparentait à de la «provocation». «Il est indispensable que les violences cessent, mais cette exigence doit s'adresser à la fois au régime et aux groupes armés qui s'immiscent dans l'opposition syrienne», a-t-il déclaré.

LIBYE

Toujours pas de procès à l'horizon pour les pro-Kadhafi détenus à Tripoli

Pour des pro-Kadhafi en prison à Tripoli, la détention se prolonge sans procès en vue, le nouveau régime n'ayant toujours pas mis en place un système capable de les juger.

«Nous voulons d'abord savoir pourquoi nous sommes ici», réclame un groupe de prisonniers accusés d'avoir soutenu l'ancien régime de Mouammar Kadhafi et qui croupissent depuis plusieurs semaines dans une prison de la banlieue-est de Tripoli.

Dans la prison d'Al-Khandak à Tajoura, l'ambiance est plutôt bon enfant. Les cellules sont ouvertes sur la cour principale et certains prisonniers se promènent librement d'une aile à une autre. «Je suis partisan (de l'ancien régime). Ce n'est pas un crime», déclare Othman Mokhtar, la cinquantaine. «Nous avons été, comme beaucoup d'autres, trompés par les médias de Kadhafi.» «C'est vrai que j'ai tenu une arme, mais pas pour tuer mes frères libyens. J'ai vu des Africains tenir des armes pour défendre Kadhafi. Je me suis dit "pourquoi pas moi aussi". C'est mon devoir en tant que Libyen», explique-t-il. «J'ai remis mon arme aux thowar (combattants exrebelles) le 3 octobre. Le lendemain, trois voitures de thowar sont venues me chercher à la maison et depuis, je suis ici, sans savoir pourquoi.»

A côté de lui, Amer Salem, 30 ans, affirme avoir été arrêté alors qu'il quittait Bani Walid, un des derniers bastions de Mouammar Kadhafi, à 170 km au sud-est de Tripoli. «Nous avons fui Bani Walid quand les combats ont commencé dans la ville en septembre. J'étais en voiture avec mon épouse et mes enfants. Nous avons dépassé tous les points de contrôle sans encombre, mais des voitures m'ont rattrapé 15 km plus loin.»«Ils m'ont conduit ici, après avoir pris ma voiture et tout l'argent que j'avais.» «Les premiers jours, ils (les gardiens) nous frappaient tous les jours. Maintenant, la situation s'est beaucoup améliorée», témoigne-t-il. Ali Ayad, 26 ans, a été arrêté lui aussi alors qu'il fuyait Bani Walid. «Je suis là depuis 65 jours. Ma famille n'a appris que j'étais encore vivant qu'hier», affirme-t-il.

Des organisations de défense des droits de l'Homme ont demandé aux nouveaux dirigeants du pays de mettre fin aux arrestations arbitraires et aux mauvais traitements infligés aux prisonniers.

Le nouveau régime tarde à mettre en place une justice de transition. Ainsi, des centaines de prisonniers, dont des anciens responsables du régime, sont toujours détenus arbitrairement, dans l'attente d'un procès. Assis seul dans la cour principale baignée par un soleil doux, un ancien militaire qui a requis l'anonymat explique être détenu dans cette prison depuis la chute de Tripoli, fin août. «J'étais militaire. C'était mon devoir d'exécuter les ordres et de prendre mon poste dans une école militaire. Si j'avais déserté, ma famille aurait été tuée. Je n'avais pas le choix», dit-il. «Dieu merci, je n'ai tué personne.» «Nous attendons l'ouverture d'une enquête. Je n'ai commis aucun crime.

Je ne sais pas pourquoi je suis ici», déplore ce père de quatre enfants, qui dit avoir pu bénéficier de la visite de sa famille à plusieurs reprises. Celle-ci a bien perçu son salaire d'août et de septembre. «Pour octobre je ne sais pas s'ils vont l'avoir», s'inquiète-t-il. Comme tous les autres établissements pénitentiaires, la prison d'Al-Khandak est tenue par des volontaires. Un des responsables, Abdelwahed Annaas, déplore le manque de moyens. «Tous ceux qui travaillent ici sont des volontaires. Nous tenons la prison grâce à des dons et des efforts personnels. Malgré tout, nous arrivons à fournir trois repas par jour aux prisonniers, ainsi qu'une assistance médicale», affirme-t-il.

BRUXELLES FACE À L'ÉQUATION À PLUSIEURS INCONNUES DE L'ÉGYPTE

Square Tahrir face à l'ijtihad de la CIA

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

C'est un printemps arabe, devenu, depuis Ennahda en Tunisie et l'Otan en Libye, hiver islamiste.

La mise en branle, quelques mois après la chute vertigineuse des Moubarak, de Square Tahrir, éclaire sur des points stratégiques. Le mouvement de la mythique place cairote vaut son pesant d'interrogations, de bouleversements et de changement.

L'Egypte, les pyramides, la mer Rouge, Camp David, 82 millions d'habitants, le carrefour du Moyen, du Proche et de l'Extrême-Orient, de l'Afrique, des Arabies, nœud gordien de la Méditerranée pose, après la chute vertigineuse de Moubarak, plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

Elections ? Oui. Mais comment et après ? Si les Frères musulmans, le mouvement qui sans doute raflera la mise lors de la prochaine consultation, ont donné des gages à l'Occident pour maintenir la relation avec Israël intacte, sans aller au-delà du curseur de la dynastie Moubarak, est-ce, sera-ce suffisant ?

Les appareils, les services de renseignement des USA et d'Israël et les stratèges de l'Otan considèrent que les garanties apportées par la direction actuelle des Frères musulmans sont fragiles, sujettes à disparition.

Les maîtres de l'univers qui, l'on s'en doute bien, ne peuvent pas laisser Square Tahrir diriger l'Egypte, s'emparer de l'après-Moubarak, craignent les nouvelles générations d'Egypte. Y compris celle qui attend, en embuscade, que son tour arrive pour prendre la direction du mouvement des ikhwane. Des gorges profondes bruxelloises, traditionnellement à l'écoute des «off» otaniens, indiquent que l'Alliance craint une victoire éclatante des Frères en Egypte. L'Alliance opte plutôt pour une configuration où la mouvance islamiste ne prenne pas l'essentiel du gâteau. De fortes pressions de sa base, profondément anti-israélienne, et des provocations de l'Etat hébreu peuvent radicaliser le mouvement créé par Hassen El Banna et le rendre incontrôlable par les States et l'Alliance.

Les dernières évolutions de Square Tahrir s'inscrivent-elles dans cette lecture des événements ?

Le nombre anormalement élevé de victimes, une quarantaine en trois jours, l'implication directe de l'armée dans la répression et la perte de contrôle de la situation par les décideurs actuels en Egypte indiquent qu'une partie serrée et tragique se joue au Caire.

Le plan GME ou GMO en français (Grand et Moyen-Orient) revisité par Obama, a-t-il du plomb dans l'aile ou s'agit-il tout simplement de quelques réajustements ? L'avenir proche le dira. Le GMO consiste, rappelons-le, à installer dans cette partie du monde et au Maghreb des gouvernements islamistes, mais «élus» qui respectent plus ou moins les droits de l'homme. Une Charia marinée à la sauce de la CIA.

Premières applications : Tunisie, Libye et sans doute l'Egypte.

L'ijtihad des USA et de l'Otan rencontre-t-il Square Tahrir ?

A. M.

Le Soir d'Algérie - Espace "Retraite" — E.mail : soiretraite@hotmail.com

LIBRE DÉBAT

Gestion unilatérale de la pension complémentaire de retraite par la mutuelle de l'industrie du pétrole

Additivement à l'article du 10 mai 2011 paru dans la rubrique «Le Soir Retraite» sous le titre «Gestion incohérente de la pension complémentaire de retraite par la MIP », nous informons les travailleurs retraités de Sonatrach et l'opinion publique nationale sur les décisions unilatérales prises par la Mutuelle de l'industrie du pétrole (MIP) qui ont généré une réduction de 6% de la pension complémentaire de retraite.

Mise en place du Fonds de retraite : La DG Sonatrach et le syndicat national ont signé un accord portant sur la mise en place d'un Fonds spécial aux agents retraités de Sonatrach à partir du 1er mai 1998 (Cf. art.321 de la CCE). Ce fonds, destiné à financer la pension (PCR), a été confié d'un commun accord à la MIP suivant une convention de «gestion pour compte» signée le 24 février 1999 par le PDG-SH, le SG du syndicat national et le président du CA (Conseil d'administration) de la MIP (Cf. art.322 de la CCE).

Axes de la convention de gestion

L'article 3 fixe le montant de la pension complémentaire au taux maximum de 20% de l'assiette servant de base de calcul de la pension de retraite attribuée par la CNR. L'article 11 stipule que toute modification d'une disposition doit faire l'objet d'un avenant.

Actes unilatéraux de la MIP

La MIP a transgressé l'article 11 et agi unilatéralement par le changement de la base de calcul de la pension en versant aux retraités une pension de 16%, réduite de 04 % par rapport à celle fixée par l'article 3 de la Convention suscitée. Le CA-MIP, par résolution unilatérale (février 2003), a modifié l'assiette de calcul en appliquant 20% du montant brut de la pension allouée par la CNR au lieu de 20% de l'assiette servant de base pour le calcul de la pension servie par la CNR, générant ainsi une minoration de 4% à laquelle s'ajoute une ponction de 2% relative aux «frais de fonctionnement» !, non prévue par la Convention. A noter que ni le régime général de la MIP ni celui de la Cnas ne procèdent à une telle ponction.

Requêtes et recours

Pour recouvrer nos droits, nous avons été obligés d'adresser des requêtes à la hiérarchique fonctionnelle (Sonatrach et MIP), aux ministres de tutelle (M.E.M et M.T.E.S.S), à la Cour des comptes, au chef du gouvernement et au président de la République, parallèlement aux instances syndicales verticales et horizontales ainsi que la Centrale syndicale UGTA. En l'absence de réponse, nous avons eu recours à l'insertion de la lettre ouverte suscitée.

Rebondissement de l'affaire

Une réunion a eu lieu le 27 juin 2011 au siège de la Sonatrach (Hydra) entre les représentants de Sonatrach, du syndicat national SH et de la MIP à l'effet de traiter les préoccupations liées à la gestion de la PCR. A l'issue des débats, il a été convenu que :

1/- le droit étant acquis pour les travailleurs, il ne peut être remis en cause ;

Photo : DR

2/- la résolution adoptée, en dépit de la convention suscitée, par le CA de la MIP, qui a revu le mode de calcul de la pension, doit être annulée ;

3/- La MIP doit se conformer aux dispositions de la convention… qui énoncent les modalités de calcul... 20% de l'assiette servant de base pour le calcul de la pension CNR (art 3 de la convention) ;

4/- La MIP doit dispenser la PCR de la ponction pour frais de fonctionnement.

Appréhensions des pensionnés

Il est notoirement connu que des rencontres ont déjà eu lieu entre les signataires de la convention, pour le traitement des effets symptomatiques des dysfonctionnements de la PCR. Chaque fois qu'une résolution favorable à un règlement est approuvée, elle fait l'objet d'une obstruction de la part du CA-MIP, les tergiversations de la DG-SH assorties au laxisme du syndicat national-SH favorisent l'enlisement de la revendication.

Position controversée de la MIP

Après avoir souscrit aux points du PV de la réunion du 27 juin 2011, le CA-MIP s'est encore distingué par sa duplicité, sa dernière trouvaille, aussi absurde qu'ahurissante, a consisté à demander l'implication et l'engagement de Sonatrach de procéder au titre de redressement, à la couverture financière de 823 607 444,93 DA, pour un retour aux modalités de calcul préconisé par la convention SH-MIP !!! Cette demande déraisonnable devait interpeller de droit et de fait la Sonatrach, en sa qualité de mandant, propriétaire du fonds, signataire de la convention, pour déclencher d'urgence un audit de gestion du fonds PCR et de prendre, à l'issue de l'évaluation, les mesures conservatoires adéquates. A noter que l'alimentation du fonds est pérenne par l'apport mensuel des cotisations des adhérents d'une part et la contribution Sonatrach d'autre part (soit un cumul de 2% des salaires et primes soumis à cotisations SS). Les travailleurs retraités s'interrogent sur l'affectation des recettes et doutent de la probité des gestionnaires de la MIP, surtout ceux en poste depuis plusieurs mandats.

Absence du contrôle légal et audit interne

L'article 9 de la convention du 24 février 1999 stipule que «Sonatrach se réserve le droit de constituer un comité de suivi et d'évaluation des conditions de gestion des fonds» ; or, aucune action de cette nature n'a été enregistrée depuis sa mise en place. Le mutisme de la DG de Sonatrach nous renvoie à la citation «Faire une loi et ne pas la faire appliquer, c'est autoriser la chose qu'on veut défendre» (dixit le cardinal de Richelieu). Nous laissons le soin à l'aréopage des financiers et contrôleurs de gestion de Sonatrach, aux auditeurs chargés du contrôle légal (Cour des comptes et Inspection générale du M.E.M), aux commissaires aux comptes (SH et MIP) et aux membres syndicaux d'épiloguer et de philosopher sur l'absence du contrôle.

Les travailleurs retraités de Sonatrach ont tout le temps décrié la gestion de la PCR, telle que pratiquée par la MIP, et restent conscients que leurs revendications ne couvrent que la partie apparente de l'iceberg, mais ne sont pas dupes pour ne pas saisir les arcanes de sa partie immergée, notamment les tractations douteuses (conventions véhicules, promotions immobilières…), les enjeux financiers (placements Khalifa-Bank),le favoritisme (recrutement du personnel), les prébendes et avantages matériels dont jouissent les protagonistes opportunistes qui gravitent autour ou agissent à l'intérieur du CA de la MIP.

Amertumes et déceptions

Nous tenons à exprimer notre déception pour le décalage managérial et l'autisme de certains responsables de Sonatrach et du ministère de tutelle, qui ont affiché un mépris envers notre statut de travailleur retraité et un déni de droit de réponse à nos requêtes. Ces responsables profitent du laxisme de la chaîne de commandement, de l'absence de sanctions et surtout de la vacuité d'une représentation syndicale des travailleurs retraités pour agir impunément. Ces pseudo responsables, qui excellent dans le mimétisme d'un juridisme primaire, dont l'autoritarisme et la mystification tiennent lieu de mode de gestion, sont la source des relations conflictuelles, la cause des procès en justice contre la Sonatrach, les instigateurs de la détérioration du climat social, les fossoyeurs du pacte de solidarité et d'entraide entre les générations des travailleurs «actifs-retraités». Les valeurs universelles de l'humanisme ont disparu au sein de la famille des pétroliers, laissant place à l'émergence de la culture du népotisme et à l'opportunisme.

Appel à mobilisation

Devant les tergiversations du CA-MIP, le laxisme de la DG-SH, la non-implication de la tutelle, la défection du syndicat, et avant qu'il ne soit trop tard, nous appelons à l'initiative de chaque travailleur retraité, victime de la gabegie de la MIP, de se manifester et porter sa revendication devant les instances compétentes pour obtenir réparations au titre des préjudices causés.

Remerciements

Nous réitérons nos remerciements au directoire de votre journal *le Soir d'Algérie*, notamment le comité de rédaction de la rubrique «Retraite», pour les sujets instructifs consacrés aux retraités. Votre avant-gardisme renforce la crédibilité de la ligne de conduite du journal, seul quotidien national à lever le tabou, et qui consacre chaque semaine une page thématique et fait découvrir, à chaque parution, un pan caché des droits des travailleurs retraités.

Bahloul Mansour et SaâdiYoucef,
Bordj- El-Bahri (wilaya d'Alger)

COMMENT LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE A BLOQUÉ LE VOTE SUR L'AUGMENTATION DES RETRAITES

Les précisions du député Ali Brahimi (*)

«Des menées immorales tentent plus ou moins ouvertement de semer la confusion dans l'esprit des retraités, au sujet de l'amendement à la loi de finances 2012 visant à aligner sur le SNMG les pensions de retraite de montant inférieur.

Plusieurs collègues députés parmi ceux qui ont voté pour notre initiative m'ont interpellé après avoir été eux-mêmes vertement apostrophés par les retraités durant la fête de l'Aïd. Aussi, l'honnêteté envers eux et le devoir de vérité me commandent, en tant qu'auteur de cet amendement, de revenir sur ce scandale pour lever tout amalgame. Faire endosser pêle-mêle à tous les députés le rejet de notre amendement est une injustice. Ce rejet est d'abord imputable au président de l'APN qui a refusé de compter les suffrages «pour» et «contre» et d'organiser le vote des procurations dont une forte proportion était aux mains de députés favorables à notre initiative. En violation de la stricte procédure légale de décompte, il a organisé un second vote, en rappelant ostensiblement l'identité de l'auteur de l'amendement (sous-entendu un opposant) sans réussir pour autant à réduire significativement l'avance du «oui». Il a pourtant arbitrairement considéré que le «non» l'emportait, à contre-courant de la majorité confortable et visible de parlementaires qui, toutes tendances confondues, ont voté en faveur des retraités.

Contre tout bon sens et dans un grave déni de réalité, certains centres d'intox essaient même de faire croire aux retraités que l'augmentation des pensions inférieures au SNMG a été proposée par le gouvernement et avortée par l'Assemblée. De son côté, le ministre des Finances, tout en promettant monts et merveilles pour la fameuse tripartite prochaine, tente de faire croire que notre proposition déséquilibrerait la CNR (Caisse nationale des retraites), feignant d'oublier qu'elle visait justement à faire financer le différentiel par le Trésor public. Depuis la fraude électorale originelle de 2007 jusqu'à celle qui a fait avorter notre amendement en faveur des retraités, la législature en cours reconduit le choix de faire du Parlement un bouc émissaire — volontaire, faut-il le souligner — pour mieux soustraire aux yeux des citoyens les frasques et échecs récurrents des vrais gouvernants et parrains du régime.

(*) Député de Bouira

La Grèce parmi les plus fragiles systèmes de retraite

La Grèce, l'Inde, la Chine et la Thaïlande disposent des systèmes de retraite les plus fragiles au monde, montre une étude publiée lundi par «Allianz GI» (AllianzGI est un des leaders mondiaux de la gestion d'actifs). Leurs systèmes sont paralysés à la fois par un endettement élevé, un âge précoce de départ en retraite, un ratio retraités/population active important et des pensions assez faibles. L'indice «Allianz Global Investors Pension Sustainability», qui scrute les systèmes de retraite de 44 pays, montre par exemple que le nombre de retraités grecs comparés au nombre d'actifs est supérieur à la moyenne européenne. La Grèce s'est engagée à réduire ce ratio dans le cadre d'une série de réformes de son système de retraite réclamées par le Fonds monétaire international (FMI) et par la Banque centrale européenne (BCE), qui supervisent l'attribution de son aide financière. En Inde, Chine et Thaïlande, seulement 12% de la population environ contribue au financement du système de retraite. En Thaïlande, cette situation est aggravée par un âge moyen de départ à 55 ans, contre 65 ans dans la plupart des pays européens. Le ratio retraités âgés de 65 ans et plus/population âgée de 15 à 64 ans devrait dépasser les 40% en Chine et en Thaïlande d'ici 2050, dépassant les prévisions effectuées pour Chypre, la Grande-Bretagne, le Luxembourg, la Norvège, l'Irlande et le Danemark.

Les systèmes de retraite complets restent l'exception plutôt que la règle en Asie, souligne «Allianz GI». Mais l'aggravation de la dette souveraine dans les pays développés a également rendu nécessaire cette année la réforme des fonds de pension en Irlande, en France et en Espagne.

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Le magazine de la femme
Mardi 22 novembre 2011 - PAGE 17
Page animée par Hayet Ben

Nourrir sa peau de l'intérieur

Une belle peau se nourrit aussi de l'intérieur. Quels sont les aliments à privilégier pour avoir une belle peau et la conserver longtemps ? Voici 10 conseils à mettre en pratique à tout âge.

CONSEILS POUR ALIMENTER SA PEAU

1-Faites le plein de vitamines et de minéraux : mangez 5 portions de fruits et légumes par jour. Pensez aux salades composées, aux soupes, aux salades de fruits, etc.
2-Augmentez la part des fibres : mangez des céréales complètes au moins une fois par jour : pain complet tous les matins par exemple.
3-Variez vos apports en nutriments : assaisonnez vos légumes et salades d'oignons frais, d'ail et de persil frais.
4-Pour augmenter les acides gras essentiels : arrosez vos salades d'un filet d'huile d'olive.
5-Pour le calcium : mangez deux laitages par jour.
6-Pour éliminer certaines toxines, boostez les fibres alimentaires de certains légumes et fruits : pois chiches, poireaux, oignons, poires, kiwis, etc.
7-Consommez des protéines : mangez de la viande rouge deux ou trois fois par semaine.
8-Pour augmenter les minéraux : consommez des coquillages et des crustacés.
9-Pour augmentez vos apports en oméga 3 : privilégiez les poissons gras (saumon, sardine, maquereau, anchois…), frais ou surgelés, 2 ou 3 fois par semaine.
10-En complément, pour préserver sa jeunesse, hydratez votre peau à l'aide d'une crème adaptée à votre type de peau, ne fumez pas et évitez les expositions excessives au soleil !

Soupe de légumes

- 4 carottes
- 3 pommes de terre
- 1 ou 2 navets
- 2 blancs de poireau
- 1 oignon
- 1 branche de céleri
- 1 petit bouquet de thym et laurier
- 2 litres d'eau
- 2 cubeS de bouillon de volaille ou de légumes
- curry, sel et poivre et pour ceux qui le souhaitent :
- 2 poignées de vermicelles

Faire revenir oignon et poireaux quelques minutes au fond du faitout avec un peu d'huile d'olive. Ajouter coupéS en morceaux, dans l'ordre, les carottes, les pommes de terre, les navets, le céleri, le bouquet de thym et laurier, les cubes de bouillon, puis recouvrir d'eau (petite astuce, vous pouvez aussi couper tous les légumes en morceaux fins, rajouter un peu de chou si vous en avez, dans le but de ne pas mixer mais avoir une soupe avec des morceaux). Quand les légumes sont bien cuits, vous pouvez mixer le tout avec un mixeur, puis rajouter les épices (les vermicelles si vous le souhaitez) et donner une dernière ébulition à la soupe tout en remuant pour qu'elle soit bien homogène.

La fièvre des tout-petits

La fièvre est-elle dangereuse ?

VRAI

La fièvre est une réaction de défense du corps contre une agression externe ou interne. Elle n'est pas nuisible pour l'organisme, et permet, au contraire, de déceler les infections. C'est le premier élément de diagnostic.
L'essentiel est d'y être attentif afin de prendre les mesures nécessaires pour qu'elle baisse et pour que l'enfant ne se déshydrate pas.
Prendre la température dans la bouche est une méthode plus pratique pour les tout-petits.

FAUX

Elle ne convient pas aux enfants car elle demande leur coopération. Pour que la mesure soit la plus correcte possible, cette méthode exige que la bouche reste fermée plusieurs minutes et que l'enfant garde le thermomètre sous la langue, sans bouger. Cette méthode ne convient pas aux bébés.

Gâteau à la patate douce

1,2 kg de patates douces, 10 cl de crème liquide 4 œufs, 150 g de sucre semoule, 1/2 cuillerée à café de cannelle en poudre, 1 cuillerée à café de vanille en poudre, 75 g de fécule de pomme de terre Pour le moule : 1 noix de beurre

Allumez le four à 210° (th. 7). Lavez les patates douces et enveloppez-les de papier d'aluminium. Glissez-les au four et laissez-les cuire 1 h environ, jusqu'à ce que les légumes soient souples sous la pression du doigt. Baissez le thermostat du four à 180° (th. 6). Beurrez un moule à manqué de 24 cm de diamètre. Pelez les patates douces, laissez-les refroidir puis mettez-les dans le bol d'un robot. Ajoutez la crème, les œufs, le sucre, la cannelle et la vanille, et mixez 2 mn. Ajoutez la fécule et mixez encore 1 mn. Versez la préparation dans le moule et glissez au four. Laissez cuire 30 mn, puis baissez à 150° (th. 5) et laissez cuire encore 20 mn. Laissez tiédir 15 mn. Retournez le gâteau sur un plat de service et servez tiède.

Nutriments

Le poivron rouge, quel tonus !

Croquant, le poivron parfume les plats et égaye les salades. En plus, il est peu calorique.

▶ Vitaminé
Le poivron rouge est riche en vitamine C (160 mg pour 100 g). 50 g de poivron cru couvrent les besoins journaliers de l'adulte (80 mg). Il contient 3 fois plus de vitamine C que l'orange. Autre atout : sa richesse en carotène (3 500 micro-grammes / 100 g), qui se transforme en vitamine A.

▶ Peu calorique
Le poivron est aussi l'allié de celles qui veulent rester minces. Constitué à 90% d'eau, il n'apporte que 21 kcal pour 100 g. Dépourvu de lipides (0,2 g/100g), il est riche en glucides (6,4 g/100 g). Ses fibres (2 g/100 g) facilitent le transit intestinal.

▶ Parfois difficile à digérer
Sa texture et ses flores peuvent le rendre difficile à digérer. Mieux vaut alors le cuire ou le peler. Pour l'éplucher plus facilement, déposez-le sous le gril du four : il se boursoufle et noircit. Laissez-le reposer quelques instants dans un torchon humide ou un sac plastique et vous retirerez facilement sa peau.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

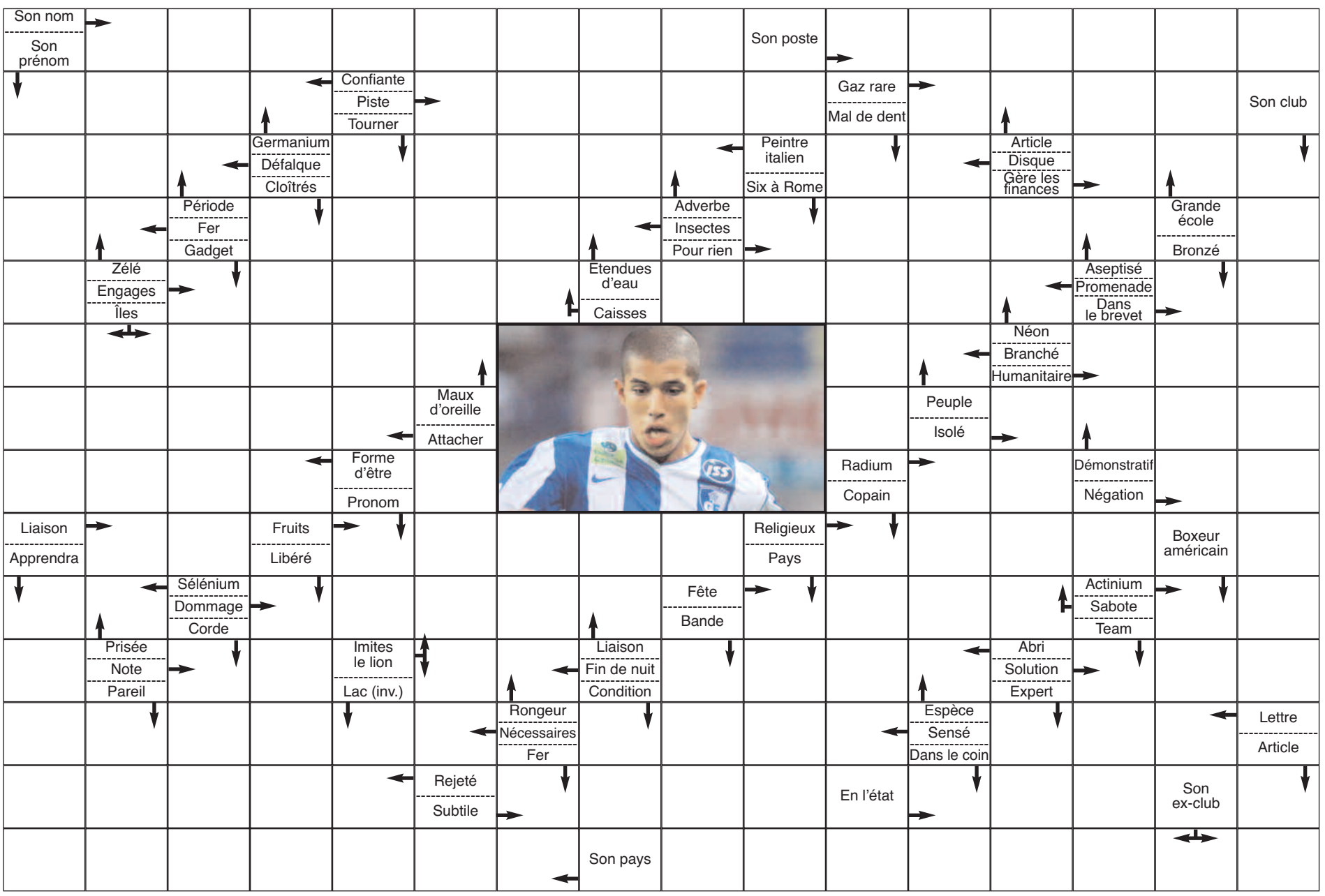

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de 12 goleadors du CRB.
Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.
Définition du mot restant =
«Ex-ailier droit»

D	U	O	B	I	N	U	O	S	S	U	O
J	M	A	N	I	B	O	U	R	O	K	M
N	I	E	B	I	B	I	A	S	T	B	R
O	L	R							I	A	I
U	S	G							N	M	H
N	A	U							H	E	A
E	G	I							A	N	T
L	I	M	O	U	S	S	A	D	J	A	D
A	N	U	O	M	H	A	J	D	I	D	U
K	A	L	E	M	B	E	L	M	I	L	O

1- KALEM
2- BELMILOUDI
3- DJAHMOUN
4- ALI MOUSSA
5- DJAHNIT
6- SAIBI
7- BERGUIGA
8- SLIMANI
9- BOUROKBA
10- MENAD
11- TAHIR
12- MOUSSOUNI

MOT RESTANT = BOUDJNOUNE

LETTRES DE : Sebaou

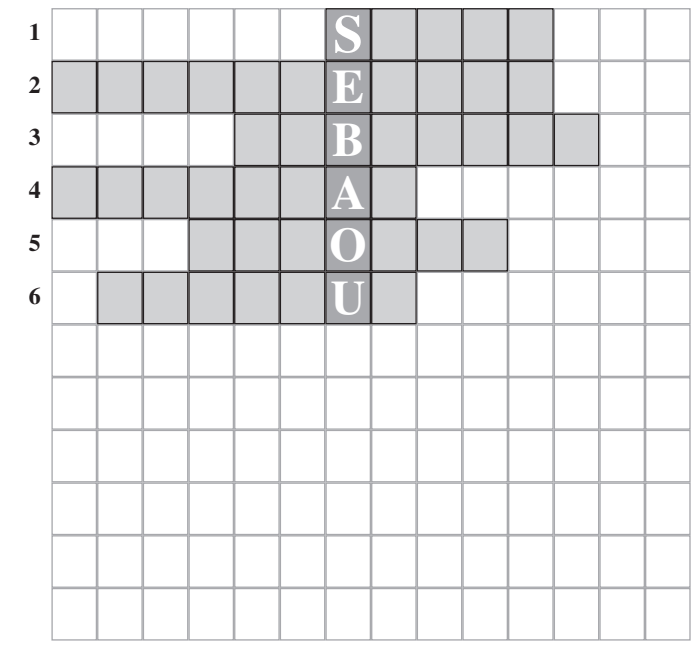

1- AFFLUENT
2- FORT
3- PONT
4- ESTUAIRE
5- GORGES
6- ANCIENNE

TRIBU

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

PROCESSUS-MALAGA
RODES-ISOLER-MON
EMET-POILUS-RI-T
TAS-DENT-S-PCD-A
EN-SEL-EL-MEKONG
N-VERONE-AIT-NEO
TRIPOTE-BI-RAS-N
I-NAGE-FARCIS-CI
EN-RE-AR--ES-RAS
USEE-PROBES-BEST
SGT-BANTOU-BASSE
ED-BAR-TN-MOITES
S-DERIDE-BOUGER-
-BORDAS-RO-DNE-I
DOUCES-RALLIE-AM
INTER-LE-EIN-PAP
FIER-RAMERA-MA-R
FES-KOSOVO-PAIRE
EK-PO-SUE-LASERS
R-BR-TES-TALON-S
ECROUER-SAPIN-SI
NOUMEA-TAPIS-B-O
CUMIN-RABIN-TAON
ETES-LUIRE-TALON
SES-PASSA-MOUS-E
-R-MASSE-FEUX-TE
P-NOISE-SETS-CAS
CONTROLEURS-SIG-

MOTS FLÉCHÉS

-FETMOUCHE-PIECE
OREE-TROUES-VIL-
MIS-MANIE-CAR-EL
AT-CAGES-GARES-E
R-BA-ES-MINES-IS
-JADIS----DS-LEV
TAHER-----E-PUNI
HUIT-L-----NI-AG
EGA-SALTO-SOLE-I
AE-FURIE-DATE-AL
T-BEIGE-MAGE-SUE
ROI-SE-LIMA-LU-S
EUROS-ROLE-DIEU-
-TRBEJAIA-AZAZNI

LETTRES GUADELOUPE

----REGION-----
----SOUFRIERE--
------ANTILLES-
----LADESIRADE-
-POINTEAPITRE--
----SALEE------
-----COLOMB----
--LEMOULE------
------PORTLOUIS
BASSETERRE-----

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

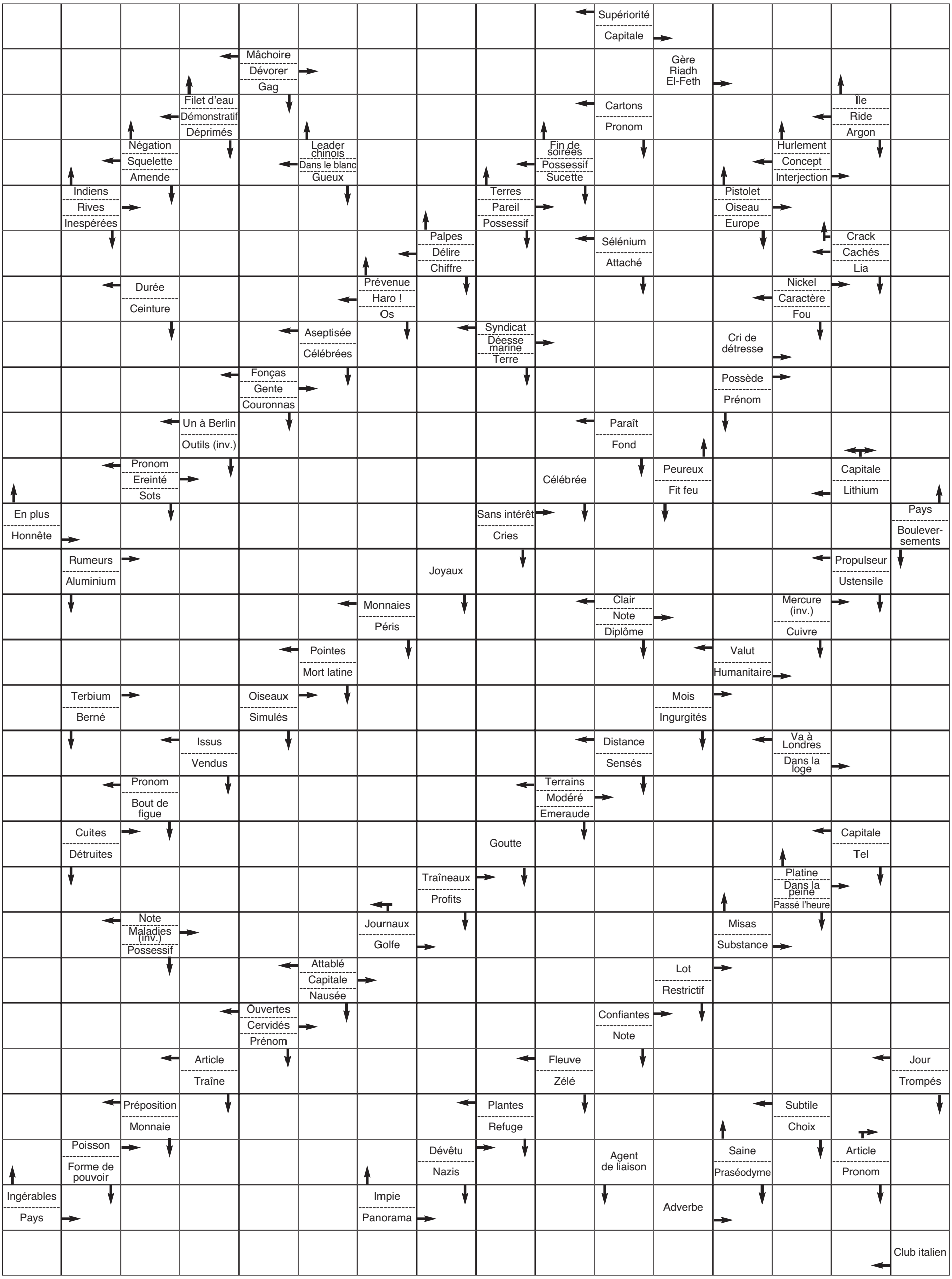

AVIS DIVERS

Réparation, installation, maintenance réfrigérateur, climatisation, chambre froide, présentoir. - 0770 48 21 62 N.S

Prothésiste ongulaire à domicile avec une flexibilité d'horaire chez vous 7 j/7. Manucure, pose de capsules avec gel, décoration. Tél.: 0559 42 43 59 N.S.

Vds miel Fab. Tél.: 0559 30 67 20 F126877

Ponçage carrelage. - 0770 52 72 55 F126875

Artisan prend tous travaux d'étanchéité, garantie 100 ans. - 0771 11 23 26 F126872

Pour travaux de peinture, maçonnerie, étanchéité. - 0550 32 55 42 F126860

L'affaire du siècle : mobile Nokia E2, 2 sim, caméra, radio FM, bluetooth, mp3, mp4, caméra cachée image & son, kitman wifi, 3 999 DA seulement. - **SOLI** 16, rue H.B.-Bouali & **CADIC** Zl Rouiba, caméra & caméscope les plus bas prix. F126827

Si vous achetez mobiles ou électroniques sans voir les prix de **SOLI** Alger & **CADIC** Rouiba, tant pis pour vous ! F126691

SOLI - 16 H.B.Bouali, Alger, vous rembourse 2 fois le prix si vous trouvez moins cher ailleurs pour mobiles, électronique, caméra, lunettes, électroménager, parfums, etc. F126471

Liquidation : 2 flasheuses Agfa en panne + développeuse bon état + ts access. 20 000 DA. - **CADIC Rouiba.** F126867

Smartphone **Androïd,** Google, Wifi, etc, 15 990 DA. **SOLI Alger** & **CADIC Rouiba**. F126867

Achat chaudières, radiateurs, meubles et divers. - 021 23 25 60 F126761

Achète tous lots cosmétiques, cash. - sms : 0555 92 61 49 F126691

MOBIL-isez -vous : SOLIMARKET, le plus bas prix. F126691

Mobile écran coul., radio FM 1999 DA. Smartphone Androïd 15 990 DA. **SOLI**, Alger **CADIC** Zl Rouiba. F126471

Vaisselle & électromén. aux plus bas prix. **CADIC Rouiba.** F126691

Mobile 2 sim, MP3, caméra, etc., 2 999 DA, à saisir. **SOLI & CADIC.** F126463

Exceptionnel ! Mobile Nokia James-Bond 2 sim, caméra, bluetooth, radio, MP3, MP4, camera cache (image & son) 4 999 DA. - **SOLI** - 16, rue H.B.B. & **CADIC** Zl Rouiba. F126471

13 990 DA caméra Sony W530 - 1 999 mobile coul. radio FM - 3 999 Mobile cam., Fm, 2 GB, MP3, b.tooth - 399 mém. micro SD 2 GB - 24 990 laptop ttes options - 619 flashdisk Adata 4 GB - 2 299 lect. DVD, CD, VCD, etc. - 3 999 monture Cartier + Fielman - 15 990 Smartphone Androïd, Google, wifi, garanti 1 an - 21 990 caméscope Sony - 4 999 montres Bulgarie & Chopard. Ces prix exclusivement chez **SOLI** - 16, rue H-B-Bouali & **CADIC** Rouiba. F126280

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 N.S.

ENT. BÂTIFLÈCHE : met à votre disposition des professionnels en étanchéité. Notre travail sera avec garantie (10 ans). Autres services : réalisation des chapes, réparation de colonnes d'évacuation, débouchage, nettoyage des caves et regards. Intervention 7/7, 24h/24h. Profitez de notre exp. Tél./Fax : 021 67 16 16 - 0555 16 16 06 F496/B1

CYLKA - Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée ▶ • Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

ENFIN NOUVEAUX : ETS BÂTIFLÈCHE CLÉ EN MAIN pr trvx démolition, construire, terrassement, bornage, étude 3D, maçonnerie, décoration, peinture, étanchéité, nettoyage, ponçage, plomberie, électricité, menuiserie, ferronnerie, installation climatiseurs pour société, villa, appart, magasin, etc. Notre travail sera avec un reçu de garanti. - 021 67 16 16 - 0555 16 16 06 F496/B1

Pour tous vos travaux d'électricité, parabole, clim., etc. Contacter : Zohir aux : 0551 50 19 07 / 0551 46 54 79 N.S.

Entreprise plomberie, chauffage, électricité, 7/7, trvx garantis. - 021 67 16 16 - 0555 16 16 06 F496/B1

SOS

Urgent : dame enceinte cherche le médicament **Celestène chronodose,** à titre d'achat. Merci de contacter le journal qui transmettra.

L'enfant **Guelicha Mohamed Imadeddine,** âgé de 5 ans, risque de perdre la vue. Il est atteint d'une infection post-natale pulmonaire et d'une anomalie bilatérale avec nystagnus horizontal. Sa mère, handicapée visuelle (aveugle), et son père, sans emploi, lancent un appel de détresse pour un transfert à l'étranger ou autre aide. Dieu vous le rendra. **Tél.: 0663 63 41 96**

Enfants malades handicapées 100 % : Asma, 6 ans, et Aïcha, 18 ans, demandent de l'aide en leur procurant des couches 3e âge et couches adultes. Dieu vous le rendra. - 0557 36 91 07 - Merci.

Aux âme charitables : veuve, atteinte d'une maladie chronique, démunie et sans ressources, à sa charge une fille de 6 ans, scolarisée, et une mère vieille et malade, demande à toute âme charitable de l'aider pour survivre. Contact : 0556 11 777 16 - Dieu vous le rendra.

En détresse, **Amel,** 15 ans, enfant de victime du terrorisme, atteinte d'une maladie grave rare en Algérie (neuro F. musculaire, 100 %)+ R-C de la VCM), nécessite, en urgence, une prise en charge à l'étranger pour un traitement spécialisé, pour reprendre l'usage de ses membres inférieurs et supérieurs. - Lance un appel ultime et demande à toute âme charitable de l'aider pour des soins à l'étranger. Contacter : **0559 600 765**

Urgent, **fille** atteinte d'une maladie très grave, a besoin d'urgence médicament en rupture de stock : CAPRAMOL (solution buvable, 58/20 ml). - Dieu vous le rendra.

Contact : **0774 48 78 21 - 021 69 86 14**

Aidez cette **jeune malade à 100 %** pour une aide soit matérielle ou des soins à l'étranger + besoin en médicament **DEPAKIN** en urgence et couches pour adultes. **Tél.: 0560 593 469**

Safâa, handicapée moteur à 100 %, âgée de 9 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des **couches 3e âge (Molfix)**. Merci. Allah vous le rendra. - **0552 57 05 26**

Jeune **Melissa**, handicapée moteur à 100 %, âge 15 ans, sa maman, sans ressources, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant : couches bébé, médicament : lait (son aliment quotidien doit être en liquide) Loya ou Candia. Merci. Allah vous le rendra ! Contact : 0552 400 208

PERDU-TROÀUVÉ

Perdu griffe portant mention : «Chetouane Nadir - Agent d'état-civil». - Décline toute responsabilité en cas d'utilisation à compter du 20 nov. 2011. F126375/B13

ÉLEVAGE

Vds rottweilers. Tél.: 0667 68 91 00 F126081

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 N.S.

OFFRES D'EMPLOI

Pizzeria Léoncino - Haï-El-Karma, n° 08, Ouled-Fayet, cherche 2 serveuses. Tél.: 0550 30 04 18 - Mail : leoncino16@live.fr N.S

Cherche chef cuisinier, pizzaïolo, serveurs qualifiés. Tél.: 0559 41 21 90 N.S.

Pizzéria cherche un plaquiste. Tél.: 0791 85 79 00 N.S.

Rec. 1 gest. des stocks + superviseur en HSE + comptable + fem. de ménage. Env. CV au : 021 27 84 76 F126066

Cherche garde-malade couchante. Tél.: 0559 30 67 20 F126877

Cherche pâtissier expérimenté en pâtisserie occidentale. Lieu Khemis-Miliana. Tél.: 0550 990 942 - 0550 990 943 F126876

Café-restaurant Prestige recrute 1 cuisinier spécialité poissons, 1 cuisinier spécialité grillades, 1 pâtissier, restauration CV : sarlprestige@live.fr ou au : 134, cité Mehdi-Boualem, Baraki, Alger F126871

Soc. recr. jardinier + agent nettoyage expér., Bab-Ezzouar, Larbaâ, Ben-Aknoun + Beni-Mered. - 0554 57 87 13 F126868

Cherche 1 bon chef pâtisserie à Boudouaou. - 0663 04 07 21 F126864

Sté recrute des vendeuses F. - 0561 39 32 09 F126835

Cherche ingénieur aéronautique. Envoyez CV à : comonair.ops F1184/B1

Entreprise de bâtiment sise à Tizi-Ouzou recrute : 1 ingénieur en génie civil. Tél.: 0661 66 92 39 F126359/B13

Crèche recrute éducatrice francophone, Bordj-El-Bahri. - 0553 28 48 60 F126863

Ecole cherche profs psychologie, anglais, français. Faxer CV 021 96 34 80 - BEO. F126802

Société privée représentant une marque étrangère cherche des ingénieurs technico-commerciaux ayant déjà travaillé dans le domaine de l'éclairage. Adresser CV au 026 20 92 31 - lumidiadz@yahoo.fr F126340/B13

Ecole privée cherche enseignants vacataires, spécialisés en HSE (hygiène, sécurité et environnement), évaluation de projets, secrétariat, gestion des stocks, contrôle de gestion, commercial, économie et anglais des affaires. Expédier CV par fax : 021 63 45 08 F1186/B1

Cherch. prof de maths 3e AS, 2e AST, cher. prof. d'anglais à Chéraga. - 021 360 796 - 0790 90 20 22 F126798

SOIR DE LA FORMATION

INFORMET lance assistante dir., infographie, agent saisie, communic. en fr., angl. Tél.: 021 63 29 58 - 0770 51 43 75 - Alger-Centre. F1212/B1

ASSOCIATION DE LANGUE DES SIGNES ALGÉRIENS, domiciliée à Tizi-Ouzou, lance le cours de langue des signes au début du mois de janvier. Formation de 6 mois. Horaires au choix. Téléphonez au : 0556 87 59 64 F126373/B13

ÉCOLE donne cours de soutien à Chéraga pour 3e AS, 2e AS, 1re AS, ANGLAIS, FRANÇAIS, PRIMAIRE. - 021 36 07 96 - 0790 90 20 22 F126798

FORMATION CISCO «CCNA», examen de certificat instructeur pro + DOC.OFF 100 % de réussite - www.mozytecdz.com - 021 63 37 41 - 0551 05 30 37 F1160/B1

ÉCOLE AGRÉÉE lance espagnol, anglais, français, allemand. Tél.: 021 86 18 62 - 0558 05 63 01 F1175/B1

ECO FAM lance pour les 3e AS et bacheliers formations TS en commerce international, marketing, banque et informatique de gestion, déclarant en douanes et formations entreprises en management, marketing et finance comptabilité selon les normes IAS/IFRS. Tél.: 021 63 28 83 - 021 63 43 75 F1049/B1

MATHS, PHY., gd exp. - 0552 87 83 25 F126656

CIBLE-ÉCOLE lance coiffure dames CAP, esthétique, maquillage, éducatrice petite enfance et crèche. - 021 77 26 41 - 021 47 62 85 H.-Dey - 6, rue Amar-Hamiti. F126798

IFCB - INSTITUT DE FORMATION AGRÉÉ : Lance sa 9e promo, BP-BTS Banque, CMTC, CED, ressources humaines et informatique RESEAU. Etn en **formations qualifiantes :** bureautique, mainten. inf., Autocad, infographie, 3Dmax, program., MS Project. **Langues :** français, English et espagnol. Adresse : 5, rue Hamoutène-Boussaâd (Brossette), Hussein-Dey, Alger. Tél./Fax : 021 47 60 58 - 0560 21 16 16

IMS ALGER lance formation DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en audit, comptabilité et finances. Tél.: 021 63 45 08 - 021 63 93 73 F1186/B1

IMS ALGER lance formation de déclarant en douanes (8 mois), initiation bureautique en formule accélérée (30 heures) et cours de français par niveau. Tél.: 021 63 45 08 et 021 63 93 73 F1186/B1

ÉCHOTELLERIE, école de formation agréée par l'Etat, lance nouvelle promotion en : **hôtellerie** (cuisine, restauration, réception, pâtisserie et intendance) ; **Informatique :** (initiation, agent de saisie et infographie) ; **gestion** (BTS en : commerce international, marketing, gestion des ressources humaines, comptabilité et gestion) ; **management associative ; éducation de la petite enfance :** (BTS, CMP, initiation) ; **tourisme :** (BTS agent de voyages, initiation) ; **hygiène, sécurité et environnement :** (agent, inspecteur, superviseur). **Les avantages d'Echotellerie :** Meilleurs enseignants - Programmes riches et étudiés selon les standards internationaux - Nouvelles méthodes d'enseignement - Cadre agréable - Stage pratique garanti dans d'excellents établissements - Accompagnement au recrutement et surtout… les meilleurs prix du marché de la formation à Tizi-Ouzou. - Tél./Fax : 026 21 44 80 - Mob.: 0561 83 29 23 - Adresse : centre commercial l'Orchidée, 3e étage (descente de l'université Hasnaoua), Tizi-Ouzou. - Plus d'information sur le site : www.echotellerie.com - Echotellerie, une Ecole qui fait la différence ! F126346/B13

PRO-INFO FORMATION, à Alger-Centre, lance cycle informatique de gestion, secrétariat et bureautique (6 mois), cycle infographiste/PAO (4 mois), cycle Delphi (4 mois), cycle maintenance PC + réseaux (4 mois). Cours intensifs de langues étrangères : anglais, français, espagnol, allemand (2 mois/niveau). Cours pour adultes ou enfants disponibles. Méthode audiovisuelle. - 06, rue Richelieu, Alger-Centre. Tél.: 021 73 50 28/27 F126699

PRO-INFO FORMATION, à Belouizdad, organise des formations en secrétaire ou secrétaire médicale (4 à 6 mois), maquettiste/infographiste (4 mois). Cours de langues : anglais, français, espagnol, allemand, italien. Du niveau débutant au niveau avancé. Enfants/adolescents/adultes. - 68, rue Med-Belouizdad, Belcourt. Tél.: 021 66 04 13 / 65 31 84 F126699

SMATECH (SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY), école agréée par l'Etat, lance pour l'année 2011/2012, les formations suivantes : Formations diplômantes : Techniciens en documentations et archives - Techniciens en transit et dédouanement - CAP Banque - CAP magasinier - BP assurance et CMTC comptabilité. - Formations qualifiantes : 1. Bureautique niv. 1 et 2 - Administrateur et maintenance Windows - Maintenance et réseaux informatique - CISCO (préparation à l'examen de certification (70-290 et CCNA). - 2. IAS-IFRS (Basculement du PCN au SCF) et langues étrangères. - Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : 026 200 506 - 0550 906 950 - 0550 906 951 - Adresse : rue des frères Oudahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou. F117834/B13

IMA forme en maint. (PC, GSM, photocopieurs, électronique), électricité bâtiment, vidéosurveillance, prise de vue, montage vidéo, sites web, Flash, infographie, Autocad, Archicad, 3 DS Max, MapInfo, Access, Delphi, JAVA, C≠, réseaux, programmation et bureautique. Horaires aux choix. Tél.: 021 27 59 36/73 - 0551 959 000 F1131

SBL ENGLISH SCHOOL, votre partenaire pour améliorer votre anglais, lance nouv. promo 2 nov.. - SBL Alger Grande-Poste : 021 73 93 73 - 0779 30 32 38 - SBL Rouiba, cité EPLF, en face Coca : 021 81 55 36 - 0561 386 433 - SBL Boumerdès, résidence Belaïd, à côté banque BNP : 0550 10 14 76 - 0777 42 86 85 F126498

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE D'HÔTELLERIE ET TOURISME «E.S.I.H.T.», sise à Tizi-Ouzou, en partenariat avec le Groupe **ESIG,** lance les formations suivantes : **Dans le domaine de la gastronomie :** chef de partie, chef de rang, cuisinier, aide-cuisinier, pâtissier et pizzaïolo. - **Dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme :** Superviseur, intendant, technicien supérieur agence de voyages, chef de réception, 1er réceptionniste, réceptionniste et commis de réception. - Ces formations sont assurées et encadrées par des **enseignants professionnels renommés.** - Le stage pratique est garanti dans les hôtels des chaînes internationales et dans les sociétés de catering du Sud **avec aide au recrutement** en fin de formation. - **L'accès à ces formations est ouvert pour tous les niveaux de la 7e AM à la 3e AS et plus, y compris pour les bac+3, suivant la spécialité choisie. - Régime des études : internat/externat. - Informations/inscriptions : Se présenter à ESIHT Villa n° 13, lotissement El-Bordj, Tizi-Ouzou. Tél.: 026 212 212 ou 026 213 213 - Mobile : 0550 50 39 94 - Fax : 026 21 17 68** 117868/B13

GROUPE ESIG, précurseur de la formation HSE en Algérie, école de formation supérieure agréée par l'Etat, en partenariat avec **Alsace Synergie Consulting, organisme de formation européen basé à Strasbourg, France, spécialisé en management de transition et démarche QHSE,** lance de nouvelles promotions en HSE : **1. Manager QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : bac+5 ou bac+4 avec expérience, ou cadre d'exploitation. - Durée de la formation : 06 mois en formule bloquée ou alternée + placement en stage d'induction en milieu professionnel de trois (03) mois avec soutenance du sujet de recherche. - **2. Superviseur en HSE** (Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : BTS, DEUA ou bac+3 et plus. - Durée de la formation : 15 semaines plus trois (03) mois de stage pratique assuré. - **3. Inspecteur en HSE** (Hygiène, Sécurité et environnement). - Niveau d'accès : bac ou 3e AS et plus. - Durée de la formation : 12 semaines plus deux (02) mois de stage pratique assuré. - **4. Agent de sécurité en HSE** (Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : 9e AF ou 4e AM et plus. - Durée de la formation : 08 semaines plus un (01) mois de stage pratique assuré. - **Ces formations sont assurées et encadrées par des experts consultants formateurs avec sorties et voyages d'études durant le cycle de la formation. - En fin de formation, les titres obtenus sont cosignés par le partenaire français A.S.C. Strasbourg France et valables à l'étranger. - Le marché de l'emploi est particulièrement porteur pour les spécialistes en QHSE et sollicités par les entreprises pour anticiper les risques et faire respecter la réglementation HSE. - Régimes des études : internat/externat. - Informations/Inscriptions : Se présenter à ESIG/Département HSE, route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0661 40 40 58 - Fax : 026 21 17 68** F117868/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, en partenariat avec la Chambre algérienne de commerce et de l'industrie, «CACI», lance les formations supérieures de l'année 2011/2012 dans les spécialités : **1. Ingénieur d'affaires. 2. Ingénieur informatique :** niveau d'accès : BTS, DEUA ou bac+3 et plus ; durée des études 18 mois dont 06 mois en stage pratique. **3. Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en finances comptabilité, audit, marketing, force de vente, management, assurances, GRH, communication.** Niveau d'accès : BTS, DEUA ou bac+3 et plus ; durée de la formation : 12 mois dont 02 mois de stage pratique. **4. Commissionnaire en douanes :** niveau d'accès : licence et plus ; durée de la formation : 12 mois. - **N.B.:** Cette formation permet d'accéder à l'**agrément de commissionnaire en douanes. - Important : les diplômes obtenus sont cosignés par la CACI. - Régimes des études : internat/externat. Les inscriptions sont ouvertes. Pour plus d'informations, se présenter à ESIG, route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0661 70 54 06 - Fax : 026 21 17 68** 117868/B13

GROUPE ESIG, Ecole de formation supérieure agréée par l'Etat, en partenariat avec **Alsace Synergie Consulting, organisme de formation européen basé à Strasbourg, France,** lance une formation accélérée de 31 jours pour devenir **gestionnaire des stocks et approvisionnements** avec initiation au logiciel de gestion des stocks. Cette formation est assurée et encadrée par **des experts formateurs avec sorties d'études en milieu professionnel.** - En fin de formation, **le titre délivré est cosigné par le partenaires français A.S.C. Strasbourg France et valable à l'étranger. - La gestion des stocks** est une spécialité très demandée sur le marché du travail. - **Régime des études : internat/externat. - Informations/Inscriptions : Se rapprocher de l'ESIG, route de l'université Hasnaoua. - Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0550 16 83 74** F117894/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, lance de nouvelles promotions pour la rentrée 2011/2012 : **Pour le niveau 3e AS et plus :** Métreur-vérificateur/étude de prix - Commerce international - Marketing - Management-GRH - Comptabilité et gestion - Banque - Informatique - Educatrice de jeunes enfants - Secrétaire médicale - Déclarant en douane. - **Pour le niveau de 2e AS :** Technicien transit et dédouanement - Agent commercial et Brevet professionnel banque. - **Pour le niveau 9e AF ou 4e AM et plus :** Certificat de maîtrise professionnelle dans les spécialités banque, comptabilité, magasinier et assistante maternelle. - **Régime des études : internat/externat. - Informations/inscriptions : se rapprocher de l'ESIG, route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18** F117894/B13

SMATECH (SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY), école agréée par l'Etat, spécialisée en HSE et en partenariat avec BOSHA/OSHA Academy des USA, assure la formation en HSE (hygiène, sécurité et environnement) pour : manager en HSE (bac+4) - Superviseur en HSE (universitaire) - Inspecteur en HSE (3e AS) et agent de sécurité et de prévention (4e AM ou 9e AF). - NB : lancement de session spéciale week-end. - Les attestations sont délivrées par OSHA Academy des USA. - Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : 026 200 506 - 0550 906 950 - 0550 906 951 - Adresse : rue des frères Oudahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou. F117834/B13

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vend **SUPERBE DUPLEX DE 180 m²** à Bouzareah au 3e étage, refait à neuf, triple séjour (avec vue imprenable sur la baie d'Alger), cuisine complètement équipée, 02 salles de bains aménagées, 02 WC, dressing de 06 m, 03 chambres, 01 grand balcon, 01 grande terrasse, chauffage central, climatisation et garage de 03 places avec ouverture électrique. (Possibilité de vente meublé). **Tél.: 05 49 38 47 33**

Oscar vd F2 habt ou prof. libl, cité Segna, Réghaïa, prix 650 u. Tél.: 021 84 87 76 - 0661 85 70 96 F126862

Agence El Vez, bd des frères Beggaz, N.-Ville, T.-O. - Tél.: 0553 00 10 49 - 0778 82 14 08 - 020 65 60 45 - A vendre F3 de 80 m2 au 1er étage, coopérative en cours de construction, avec facilités de paiement. - F2 de 50 m2 au lotissement Amyoud, 5e étage, prix 230 u. - F2, 60 m2, 2e étage, au lotissement Bouzar, prix 260 u. - F3 fini à 75 %, 8e étage, prix 290 u., habitat. - F3, F4, F5 luxueusement finis, actés, à Tigzirt-sur-Mer, vue sur mer. F126380/B13

Ag. Palme d'Or vend F4, 3e étage, acté, Fréha, 550 u. T-O + F3 N.-Ville, acté, accepte crédit bancaire, T-O. Tél.: 0555 45 78 10 - 0771 75 65 04 - 020 69 54 17 F126377/B13

Part. vd F3, 6e étage, Bologhine, vue sur mer, 1 050 nég. Tél.: 0557 01 96 20 F126824

V. studio Kh.-Boukhalfa. - 0550 57 50 23 F126851

V. F6 standing, D.-Mourad. - 0550 57 50 23 F126851

Agence Nazim Tizi-Ouzou - Tél.: 0550 48 19 42 - 0771 17 56 98 - Vend F4, 5e étage, fini, dans coopérative en «intégration», au lotissement Amyoud, pas de vis-à-vis, immeuble habité, endroit calme, superficie 110 m2, prix 750 u. nég. Libre de suite. F126358/B13

Vds appt F4 cité Confort, El-Madania. - 0790 93 80 34 - Acte. F126856

Agence Carrefour vend : F3, 70 m2, RDC, quartier C, N.-Ville (Tizi-Ouzou) avec cour de 25 m2 + garage véhicules 14 m2, acté + possibilité de crédit. - F4, 90 m2, RDC, quartier C, N.-Ville Tizi-Ouzou + cour 40 m2, acte, possibilité crédit bancaire. - 2 F3 semi-finis, 100,45 m2 chacun, 2e et 4e étage, lotissement Amioud (Tizi-Ouzou). Tél;: 0664 31 87 95 - 026 21 57 06 F126368/B13

Vends app. F3 Ben-Aknoun. - 0556 09 97 12 F126848

LOCATIONS

Espace immob. Aït-Mouloud, rue Khodja-Khaled (ex-marché de gros). Tél.: 026 20 91 81 - 0771 85 12 81 - 0553 47 12 47 - web : www.espace-immob.com - e-mail : espace.immob@yahoo.fr - Loue F3 N.-Ville, durée 12 mois - F3 meublé (côté Amyoud), accepte petite durée. - F3 centre-ville, accepte avance 6 mois. F126378

Oscar loue F2 meublé, 1er étg, Mohammadia, très bien situé, prix 3,5 u. + F2 Réghaïa, 3e étg, prix 1,85 u. Tél.: 021 84 87 76 - 0661 85 70 96 F126862

Particulier loue niveau de villa avec garage, Kouba-Centre. Tél.: 0555 96 65 16 N.S.

Loue cabinet médical gynéco, cause retraite, Alger-Centre, F3 équipé échographie, matériel et mobilier médical, salle consultation, 2 salles d'attente, 2 W-C, cuisine, climatiseur, chauffage, alarme, conviendrait à autre profession libérale. - 0664 54 95 47 - 0771 11 73 68 F126879

VILLAS

Part. vend villa coloniale (garage pour 8 véhicules) sur un terrain de 540 m2 à El-Biar, Carnot / Ali-Khodja. Curieux, agence, intermédiaire s'abstenir. RDV pour visite : 0669 56 28 13

Loue villa R+2, résid. Afak, 11 u. - 0661 511 511 F126845

P. vend villa Chenoua-Plage, v. s. mer, site clôturé, Surce H24 - 0551 76 19 03 F126852

TERRAINS

V. tr. 500 m2, D.-Ibrahim. - 0550 57 50 23 F126851

Vends terrain plat sur les hauteurs d'El-Kala, viabilisé, acte, superficie 177 m2. Tél.: 0661 35 94 39 N. S.

LOCAUX COMMERCIAUX

Vente de magasin : particulier vend magasin, 40 m2, très bien situé rue Rédha-Houhou (ex-Clauzel), Alger-Centre. Tél.: 0556 09 67 54 N. S.

REAVIMO T-O loue 7 bureaux au 1er étage, prix 8 000,00 DA, 15 000,00 et 18 000,00 DA/mois - Loue 02 locaux de 100 m2 chacun et 1 local de 40 m2 à 60 000,00 DA et 30 000,00 DA/mois. Tél.: 0559 30 14 29 - 026 20 91 22 F126371/B1

Agence El Vez, bd des frères Beggaz, N.-Ville, T.-O. - Tél.: 0553 00 10 49 - 0778 82 14 08 - 020 65 60 45 - A vendre : 9 locaux de 35 m2 chacun, coopérative finie, au lotissement Hamdad, prix 35 000/m2 - Local fini, en activité, de 40 m2, dans un centre commercial, avec une vue sur le boulevard (620 u.). - Local commercial fini, de 28 m2, dans un centre commercial à la rue Khodja-Khaled, prix 450 u. F126380/B13

A vendre magasin à Belcourt, 40 m2. - 0770 37 40 75 F126865

Chr. achat/location local r. d'Isly, Audin, HBB. - 0550 57 50 23 F126851

Vds local centre Belcourt, convient ttes activités. - 0554 75 19 78 F126866

PROSPECTIONS

Rapide Immo. cherche p/ses clients appts, terrains, villas, vente ou location, Kouba, S.-Hamdine, Hydra, Birkhadem, Aïn-Naâdja, El-Achour et environs. - 0770 400 400 - 0661 511 511 F496/B1

PENSIONS

Pension 01 place Bab-El-Oued, Maillot. Tél.: 0661 51 47 63 et 0667 33 09 43 F126870

NECROLOGIE

PENSÉES

Le 16 novembre 1999, 12 longues années depuis que tu m'as quitté, chère mère

Tarafi Yamina

laissant un grand vide que nul ne peut combler.

Ta gentillesse, ta générosité resteront à jamais gravées dans ma mémoire.

En ce triste souvenir, ta fille Sefah Malika demande à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Repose en paix, chère mère. Je ne t'oublierai jamais. F123716/B15

Triste et tragique fut pour moi le jour du 22 novembre 2008 à Lyon où nous a quittés à jamais mon cher frère

Mezine Mayouf

pour un monde meilleur.

Ton absence est toujours douloureuse pour moi. Tu es et tu seras dans ma pensée et dans mon cœur meurtri qui te pleure à jamais.

Ta sœur Louiza demande à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Repose en paix, cher frère. F123715/B15

Pénible et douloureux restera le 22 novembre 2009 où tu nous as quittés à jamais pour un monde meilleur, cher

Makri Amar

En ce douloureux souvenir, tes fils, tes belles-filles, ton épouse et tes petits-enfants demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Cher papy, repose en paix auprès du Tout-Puissant.

Epouse Makri. F126861

VEILLÉES

Cela fait 40 jours depuis que nous a quittés notre chère mère et sœur

Amrani Feroudja
épouse Ikhlef Med

à l'âge de 53 ans. Tu nous manques énormément, maman. La maison est si triste sans ta chaleureuse présence.

En cette veillée, tes enfants et ton mari, la famille Aït-Oudhia demandent à tous ceux qui t'ont connue pour ta bonté, ta générosité, ta gentillesse et ton honnêteté d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

On t'aime très fort.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. F126857

Location

Loue superbe F4 standing à Sidi Yahia, Hydra

- *Cuisine américaine équipée,*
- *Climatisation,*
- *Chauffage central,*
- *Téléphone, Internet*
- *Eau H24.*

Tél : 0795 61 60 51
0552 04 24 90 N. S.

CARNET

ANNIVERSAIRES

A notre adorable
Malek Nessrine Kouka
Ce 22 novembre, tu as fêté ton 10e anniversaire. Ton papa et ta maman, surtout djeddou et mani, et tes tantes de BEO, et de Télemly qui t'adorent te souhaitent une longue vie heureuse, et tu resteras toujours la souriante. F126878

La famille Sana, maman, grands-parents, tantes, oncles, cousins, cousines souhaitent un joyeux anniversaire à leur adorable petit garçon
Rassim Hani
qui soufflera sa huitième bougie aujourd'hui 22 novembre 2011 en lui souhaitant beaucoup de santé, de joie, de réussite dans ses études. Longue vie, gros bisous. Toute ta famille t'embrasse très fort. F126874

DEMANDES D'EMPLOI

JH cherche emploi comme opérateur grutier, âgé de 25 ans. Tél.: 0551 69 22 58 N.S.

Homme, 60 ans, cadre administratif, 37 ans d'expérience prof., dom. ressources humaines, approv. sec. ind., cherche emploi dans entreprise privée ou publique, à Alger et ses environs. Tél.: 0792 99 83 N.S.

Ex-éducatrice, âgée de 36 ans, cherche emploi comme nourrice chez famille sérieuse. Tél.: 0792 24 47 77 N.S.

Jeune fille, licenciée en sciences financières, option comptabilité, cherche emploi. Tél.: 0561 43 36 78 N.S.

JH, webdesigner, flasheur web, 2 ans d'exp., maîtrise le XHTML, CSS, Java Script, J Query et l'animation flash en code Action Script (2 et 3), vision modem du rendu graphique, l'ergonomie à la page, en plus de 12 ans d'expérience en infographie (montage de revues, catalogues, etc.), maîtrise tous les logiciels Adobe Photoshop, Illustrator, Quark XPress et les chaînes graphiques, cherche travail comme freelanceur ou à mi-temps. Tél.: 0558 32 63 87 N.S

Ingénieur en génie civil cherche emploi, expérience de plus de 15 ans. Tél.: 0557 80 65 70 N.S

JH, possède fourgon commer. année 2011, cherche emploi. - 0796 90 80 28 F126858

J.H. cherche emploi comme traducteur ou interprète espagnol-français, très expérimenté. Tél. : 0551 77 08 48

H., 56 ans, présentable, instruit, sérieux, véhiculé, cherche emploi. Etudie toute proposition. Tél.: 0559 37 18 81 F126807

Chef Sce gest. stocks (spécialité matières travx publics), 55 ans, retraite prop., maîtrise out. informatique et véhiculé, cherche emploi. Tél.: 0772 810 124 F126869

SOIR AUTO

Vends superbe BMW X6 blanche, TTO, 39 000 km. Tél.: 0555 92 61 45 F126841

Maghreb-Location-Auto. Tél.: 021 23 56 52 - 021 23 63 21 F1139/B1

Le Soir D'ALGERIE

Edité par la SARL
SIÈGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1er -Mai - Alger -
Tél. :
021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence
Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2

BNA : Agence «G»
Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce :
RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUISSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Nacer BELHADJOUDJA
P.A.O. : *«Le Soir»*

PUBLICITÉ

Le Soir : SIÈGE -
Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2e étage, RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 81 64 18
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr
ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095
BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 -
Tél. : 025 40.20.20
CONSTANTINE
9, rue Bouderbala
(ex, rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui
1re étage, Sétif.
Tél. : 036 91 48 59
Fax : 036 84 18 37
TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C
(à côté de la CNEP)
2e étage, gauche
Tél. : 026 22.87.04
Fax : 026 22.87.01
MASCARA
Rue Senouci Habib
Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43
TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 /
Fax : 043 27.30.82
BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1.
3e étage - Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com
BATNA
5, rue des Aurès - Batna
Tél./Fax : 033.80.24.20
BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi
(rue Piétonnière),
Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60
BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed
(près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran
DIFFUSION
Est : *Sodi-Presse*
Centre : *Le Soir*
Ouest : *KDPO*

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndlr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiteurs du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

A FONDS PERDUS

La croissance est morte, vive la «décroissance» !

Par Ammar Belhimer
ambelhimer@hotmail.com

Dans un récent sondage Ipsos*, réalisé au printemps dernier dans quatre pays de l'UE (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie) sur ce qui est désormais admis comme une «tendance émergente», en l'occurrence «l'aspiration des Européens à ralentir», il a été établi que le besoin structurel de «prendre son temps, faire des pauses, ralentir», était «largement partagé».

Selon le sondage, cinq facteurs expliquent le développement de cette tendance émergente dite «SLOW».

Le premier facteur est une perte de repères : l'accélération de la mondialisation approfondit le sentiment ou l'impression diffuse qu'une accentuation se produit de tous les côtés et que celle-ci ne possède pas de centre.

Le second facteur tient à la connectivité : le boom technologique assure une connexion continue et donne le sentiment de devoir aller toujours plus vite.

Le troisième pourrait être nommé «courtermisme» : outre la rentabilité immédiate imposée par les marchés hors de toute planification ou régulation, le modèle économique dominant valorise la vitesse.

Quatrième facteur : le consumérisme absolu ; il a été établi que l'hyper-sollicitation et le renouvellement incessant des produits donnent «le tournis à des consommateurs qui ne savent plus où donner de la tête».

Enfin, les soucis écologiques, le renouvellement des ressources naturelles (énergie, biodiversité), etc.

En Europe, les gens ont le sentiment de vivre dans l'urgence (à 52%), manquent de temps (à 52%), se déclarent stressés (57%) et rien ne semble pouvoir arrêter cette accélération puisqu'ils sont 88% à penser que «dans les années à venir, le monde ira toujours de plus en plus vite».

Le besoin de marquer une pause se fait grandement sentir : 78% des Européens aimeraient prendre leur temps pour faire les choses et 83% d'entre eux expriment aussi un «besoin de moments de pause totale» (où ils ne feraient rien). Ils sont 58% à ressentir le «besoin d'aller moins vite, de ralentir le rythme de vie». En Italie, prochain pays éligible à la faillite de ses finances publiques, ils sont même 64% à exprimer ce besoin !

Facteur aggravant, le sentiment d'aller à contre-courant engendre de la mauvaise conscience (ils sont 44% à la ressentir). Et pourtant, ralentir semble être une revendication vitale, au sens premier du mot : ralentir permet de profiter de la vie, pour ne pas dire de vivre tout court (66% des personnes interrogées), d'améliorer la qualité de vie (55%), de se sentir mieux dans sa vie, d'être moins stressé (54%) ou d'améliorer sa santé (49%). Cette dernière préoccupation est exprimée par une majorité de sondés en Allemagne (56%).

Les idéologues de droit ont longtemps reproché au modèle adverse son travers fortement redistributif en insistant sur la suprématie du marché. Ce dernier ne semble, à lui seul, apporter ni la démocratie, ni la prospérité, ni la croissance souhaitées.

Le bonheur n'est-il pas alors dans la «décroissance» ? La question taraude nombre de penseurs critiques du libéralisme**.

La «décroissance» en question est associée à une contestation légitime de la croissance, un objet sulfureux, provocateur qui, à première vue, semble antinomique avec l'idée de progrès.

Les concepteurs de la décroissance refusent l'idée qu'elle constituerait un modèle économique : elle n'est qu'un «questionnement adressé à toute recherche d'alternative à la déliquescence contemporaine», se défendent-ils.

De même qu'ils ne voient nullement en elle une «alternative concrète» : elle est juste une matrice.

L'objectif visé est d'alerter, quitte à provoquer le scandale, pour sortir de l'échec de l'économisme envahissant et de la logique générale de prédation excessive de la croissance. De plus, il a l'avantage de fédérer, de mobiliser, de participer au «décloisonnement conceptuel» nécessaire qui cimente les nouvelles forces du changement.

C'est pourquoi il devient légitime de contester la croissance.

On est autorisé à le faire pour une première raison : il ne peut y avoir de croissance indéfinie dans un monde fini. Aux rythmes de consommation et de production actuels, les hommes auront épuisé en trois siècles des ressources qui ont mis cinq cents millions d'années à se former. Cette logique suggère de «proposer une réduction de la consommation inutile et gaspilleuse, de promouvoir une production fondée sur le recyclage, d'augmenter le temps de loisir pour accroître la consommation matérielle et d'évaluer les limites de la population mondiale».

Il est, en second lieu, permis de contester la croissance parce qu'elle est régressive : la course permanente et sans limites à la productivité distend le lien entre la croissance et la création d'emplois, dégrade les relations humaines et sociales, renforce les inégalités, l'aliénation et les frustrations.

Une troisième série de facteurs, liés à la société de consommation, jette le doute sur la croissance comme modèle durable : «Des produits coupés des besoins réels, l'ostentation d'usages superflus, l'obsolescence technique ou technologique des produits». Les critiques de l'hyperconsommation réclament «moins de biens, plus de liens».

Autre motif de contestation de la croissance : les limites de la toute-puissance de l'homme. A la philosophie ancienne de «l'homme rationnel, maître de son destin, en situation d'affirmer sa volonté sur les êtres comme sur les choses et la nature» succède le principe supérieur de «pérennité de l'humanité» qui commande une nouvelle éthique de la responsabilité en considération des générations futures.

Enfin, la croissance est coupable de ses propres indicateurs de mesure (notamment le PIB) qui expriment une vision strictement marchande, quantitative et monétaire, négligeant l'amélioration de la qualité des produits et des conditions de travail au service de la seule productivité.

A. B.

(*) Ipsos, le «SLOW ou l'aspiration des Européens à ralentir, Enquête sur une tendance émergente, Foire de Paris, 5 mai 2011.

(**) Christophe Caresche, Géraud Guibert, Diane Szynkier ; Le bonheur est-il dans la décroissance ? Fondation Jean Jaurès, disponible sur www.jean-jaures.org

POUSSE AVEC EUX !

Aux urnes citoyens !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Quel est le comble pour un parti qui dénonce en permanence le rôle hégémonique des militaires en Algérie ? C'est de nommer …

…Laskri comme 1er secrétaire !

Ça y est ! C'est officiel ! Daho Ould Kablia a tenu à l'annoncer lui-même : les prochains scrutins électoraux, notamment les législatives, se dérouleront avec des urnes transparentes. 56 000 boîtes sont déjà prêtes. 56 000 autres devraient très vite compléter ce premier P.A.U.T, le Parc Algérien des Urnes Transparentes. Mais attention ! Ce qu'a oublié de préciser le ministre de l'Intérieur – par modestie, assurément – c'est que ces urnes transparentes auront leur spécificité. Il n'est pas question que nous fassions dans le mimétisme bête et docile, dans la copie d'urnes occidentales. Nous avons notre fierté d'Algériens, que diable ! Nos urnes transparentes seront conformes aux constantes nationales. Elles respecteront les normes que dictent nos traditions et notre religion. Et dans ce cadre précisément, un cadre en bois bien sûr, il n'est pas question que nos urnes soient transparentes n'importe comment. Non ! Nos urnes transparentes seront peintes aux couleurs nationales. Trois bonnes couches bien épaisses de blanc, de rouge et de vert. La transparence est à ce prix, celui du respect des fondamentaux. Et entre autres principes qui guident cette démarche, celui-ci : tout comme personne ne détient le monopole de la démocratie, personne non plus ne détient celui de la transparence. Oui m'sieur ! C'est l'Occident colonial qui a décidé de manière unilatérale que la transparence, c'était l'absence de couleur, la possibilité de voir au travers. En vertu de quoi, je vous le demande ? En vertu des règles qu'ont toujours dictées les puissants de cette terre. Eh bien, même ça, ça devra changer, et nous allons nous y atteler. Nous le clamons haut et fort, en plus d'être peintes, nos urnes transparentes seront opaques ! Et s'il fallait expliquer le choix de l'opacité pour nos urnes transparentes – alors que personne ne nous y oblige – je rappellerais que nous sommes une société profondément digne et éprise du respect de l'autre. Oui ! Nous respectons l'électeur. Nous protégeons la discrétion de son vote. Dès lors qu'il décide de plonger son bulletin dans une urne transparente, cette dernière ne doit rien révéler de l'intimité de cet acte citoyen. Voilà ce qui nous guide aujourd'hui. Un seul mot d'ordre nous pousse vers l'avant : La transparence, oui, mais dans l'opacité ! Dieu bénisse nos urnes transparentes et joliment peintes. Vive la démocratie spécifique. Vive l'Algérie ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.